

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2080 - MERCREDI 6 AOÛT 2014

Débat sur la constitution

Le PCT se dit surpris du discours de l'Upads

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a exprimé hier, au cours d'une conférence de presse, la préoccupation de son parti suite à la prise de position de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads).

Réunis le week-end dernier à Dolisie, dans le Niari, les dirigeants de l'Upads, emmenés par son secrétaire général, Pascal Tsaty Mabiala, avaient estimé que le président de la République engageait le peuple congolais sur le débat de la modification de la constitution sans que celui-ci ne se soit réellement prononcé. Ils faisaient allusion à l'intervention du président Denis Sassou N'Guesso devant les journalistes de la presse internationale à Washington.

Selon Pierre Ngolo, le président de la République a fait preuve de prudence dans ce débat en expliquant aux journalistes que la dernière décision du changement ou non de la constitution revient au peuple, seul détenteur de la souveraineté. Le chef de l'État a reconnu par ce fait, a dit Pierre Ngolo, qu'il détient le pouvoir du peuple et celui-ci dispose de la possibilité de décider du changement ou non de la loi fondamentale par un référendum. [Page 2](#)



Pierre Ngolo

SOMMET ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Les hommes d'affaires américains encouragés à investir en Afrique



Bloomberg et Pritzker

Face à la forte croissance que connaît l'Afrique, estimée à plus de 5% en 2014, la Fondation américaine Bloomberg a invité les investisseurs de son pays à saisir les opportunités qu'offre le continent noir, devenu une puissance économique mondiale.

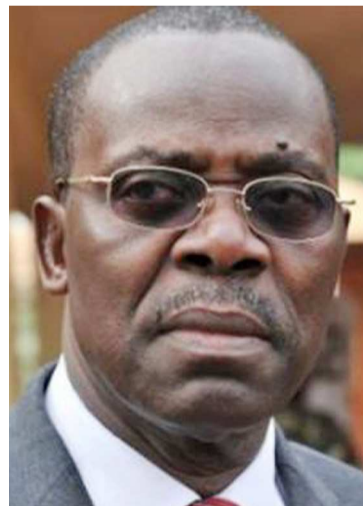
L'ancien maire de New-York, Michael Bloomberg, qui s'exprimait lundi lors du premier forum des affaires États-Unis-Afrique, a estimé que le développement des relations commerciales avec l'Afrique représente un puissant relai de croissance pour l'économie américaine ainsi que des opportunités de création d'emplois. Pour sa part, afin de soutenir les opérateurs économiques de son pays, le président américain Barack Obama se dit prêt à garantir 14 milliards de dollars en termes d'investissement d'entreprises américaines en faveur du continent, dans les domaines de la construction, la banque, les technologies de l'information et l'énergie. [Pages 12 et 13](#)

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le Premier ministre André Nzapayéké et son gouvernement démissionnent

Le Premier ministre, chef du gouvernement de transition en République centrafricaine, André Nzapayéké, a démissionné hier avec son gouvernement, conformément à l'esprit des conclusions du forum inter-Centrafricains organisé du 21 au 23 juillet à Brazzaville.

Le porte-parole de la présidence centrafricaine a indiqué, à travers un communiqué, que cette démission a été demandée et obtenue par la présidente de la Transition. Catherine Samba Panza avait préconisé à plusieurs reprises le réaménagement du gouvernement « sur des critères de technocratie, de région et de compétence, mais qui intègrent aussi la dimension politique et les nouvelles donnes

issues du forum de Brazzaville », conclue le communiqué. [Page 24](#)

MINISTÈRE DU COMMERCE

Suppression des contrôles de marchandises sur l'ensemble du territoire

Faisant part de sa volonté de lutter contre la vie chère sur l'ensemble du territoire congolais, le ministère du Commerce et des approvisionnements appelle à l'application du décret portant suppression des contrôles des marchandises en circulation dans tous les axes routiers congolais.

La mise en œuvre de ce décret dont l'application connaît des failles depuis son entrée en vigueur, en mai 2014, vise à faciliter la circulation des marchandises d'un bout à l'autre du pays, en évitant des contrôles de routine souvent injustifiés, exercés par les services de police et de douane, source des dépenses supplémentaires de la part des commerçants. [Page 3](#)

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

L'équipe des Diables noirs obtient son ticket pour la finale

ÉDITORIAL

Confirmation

ÉDITORIAL

Confirmation

Nos deux organes d'information, Les Dépêches de Brazzaville et l'Agence d'Information d'Afrique centrale, ayant été présents à Washington et ayant rendu compte, heure par heure, de ce qui s'y passait à l'occasion du Sommet États-Unis/Afrique, sont bien placés aujourd'hui pour confirmer à leurs lecteurs que ce premier dialogue fut aussi chaleureux que constructif. Mais peut-on en conclure que la voie pour une coopération efficace entre les deux continents est bien ouverte ? Évidemment non, pour deux raisons qui se conjuguent.

1- La machine américaine est tout sauf simple. Certes, elle est dirigée par un Président doté de pouvoirs importants, mais celui-ci n'est pas libre de ses mouvements. Il doit compter, dans les deux chambres du Congrès, avec une majorité souvent indisciplinée et une opposition bien décidée à lui mettre sans cesse des bâtons dans les roues. Il doit également tenir compte d'une administration multiforme qui, du Département d'État au Pentagone en passant par le Trésor, ne s'en laisse pas compter et contraint souvent le locataire de la Maison Blanche à prendre des décisions non conformes avec ses convictions profondes. Les interventions américaines dans différentes parties du monde au cours des dernières décennies sont là pour le confirmer.

2- Les États-Unis connaissent peu et mal l'Afrique. Leurs dirigeants, qu'ils soient démocrates ou républicains, n'ont jamais considéré le continent comme une terre d'avenir. Et l'on peut dire, sans crainte de se tromper, que jusqu'à l'arrivée de Barack Obama à la Maison Blanche, ils en sous-estimaient l'importance stratégique. Résultat des courses, ils ont laissé des pays comme la Chine s'engouffrer dans la porte laissée grande ouverte par les anciennes puissances coloniales – l'Angleterre et la France notamment – et se retrouvent aujourd'hui dans une position marginale incompatible avec leur statut de grande puissance. Il leur faudra donc faire preuve d'un grand dynamisme dans les années à venir s'ils veulent corriger ces erreurs.

Disons le cependant clairement, notre continent a tout à gagner dans ce réveil tardif, car les moyens dont dispose l'Amérique de Barack Obama sont aussi puissants que divers. Il lui faudra seulement veiller à ce que les informations remontant vers les centres de pouvoir aux États-Unis soient sérieuses et fiables.

Les Dépêches de Brazzaville

CHANGEMENT DE CONSTITUTION

Pierre Ngolo déplore l'attitude de Tsaty-Mabiala

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a animé une conférence de presse le 5 août à Brazzaville. Il s'est dit surpris par les propos du premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty Mabiala. L'opposant a en effet réagi à la communication que le président Denis Sassou N'Gusso a donnée le 1^{er} août à Washington, aux États-Unis lorsqu'il a évoqué le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Selon Pierre Ngolo, le président de la République a fait preuve de prudence dans ce débat en expliquant aux journalistes de la presse internationale que la dernière décision sur le changement ou non de constitution revient au peuple, seul détenteur de la souveraineté. Le chef de l'État a reconnu par ce fait, a dit Pierre Ngolo, que le peuple seul détient le pouvoir et qu'il dispose de la possibilité de décider du changement ou non de la loi fondamentale à travers un référendum.

Pierre Ngolo s'est dit très choqué par les propos du premier secrétaire de l'Upads qui attribue au président de la République la volonté de vouloir changer la Constitution du 20 janvier 2002. Le secrétaire général du PCT a indiqué que son parti donnera, le moment venu, son point de vue sur ce débat. Cette prise de position sera responsable et tiendra compte des intérêts du peuple souverain.

Invité par un journaliste à se justifier sur la montée au créneau de certains membres du PCT qui appellent, à cor et à cri, depuis plusieurs mois, au changement de constitution, Pierre Ngolo a indiqué que ces questions relèvent purement et simplement des cuisines internes au parti. Les décisions que l'organisation entend prendre à l'égard de ces

membres du parti ne méritent pas d'être présentées à la presse. Un autre journaliste a voulu savoir si le chef de l'État a agi à Washington en sa double qualité de président de la République du Congo et de celui du comité central du PCT, Pierre Ngolo a répondu simplement que ce sont les chefs d'État et de gou-

vernements africains qui sont invités aux États Unis d'Amérique et non les responsables des partis politiques d'Afrique.

Au nom du patriotisme, les Congolais devraient se ranger derrière Denis Sassou N'Gusso...

Revenant aux propos de Pascal Tsaty Mabiala, le secrétaire général du PCT est surpris de constater que l'Upads est souvent rigoureux sur les questions qui engagent la nation congolaise. Selon lui, pendant que le PCT organisait les meetings sur le thème : « Touche pas à mon président », les responsables de l'Upads dissertaient en réplique

sur « Touche pas à ma constitution ». Cette juxtaposition, selon Pierre Ngolo, était déconvenante étant donné que la première campagne était motivée par l'acharnement dont était victime le président de la République de la part de la justice et des autorités françaises. Le devoir patriotique, a-t-il ajouté, devrait conduire tous les Congolais, sans distinction d'obédience politique, philosophique et religieuse à se ranger derrière Denis Sassou N'Gusso, au nom de la défense de l'honneur de la nation.

Répondant à une autre question

« Pendant que d'autres États reconnaissent l'engagement du président Denis Sassou N'Gusso dans la résolution des conflits en Afrique, ses compatriotes ignorent royalement son rôle de grand médiateur dans les conflits armés qui déchirent l'Afrique »

d'un journaliste sur la méconnaissance de certains hommes politiques congolais des efforts que déploie Denis Sassou N'Gusso pour le retour de la paix en République centrafricaine, le secrétaire général du PCT a estimé qu'il s'agit d'une ingratitude notoire. « Pendant que d'autres États reconnaissent l'engagement du président Denis Sassou N'Gusso dans la résolution des conflits en Afrique, ses compatriotes ignorent royalement son rôle de grand médiateur dans les conflits armés qui déchirent l'Afrique », a-t-il conclu.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COMMERCE

Le gouvernement supprime le contrôle des marchandises en circulation

La mesure est contenue dans le décret présidentiel n 2014-241 du 28 mai 2014 qui porte suppression des contrôles des marchandises en circulation sur le territoire national. L'objectif étant de contribuer à la lutte contre la vie chère.

Le ministère du Commerce et des approvisionnements, par le truchement de la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales procède depuis le mois de juillet à des réunions de sensibilisation et de vulgarisation à l'endroit des directeurs départementaux. L'idée est de permettre aux agents de s'imprégner du document en vue d'une application rigoureuse. Des réunions avec les opérateurs économiques, transitaires, exportateurs sont aussi envisagées. Un avantage pour ces derniers qui ne disperseront plus de l'argent tout au long du circuit du transport de la marchandise, une fois franchie la frontière. En effet, à l'intérieur du pays, il existe des administrations publiques qui s'érigent en contrôleurs de marchandises à plusieurs niveaux. Conséquence : une fois ces opérations de contrôles effectuées, elles étaient parfois assorties de pénalité. Des mesures qui avaient leur impact sur le prix de la marchandise et, partant, sur le panier de la ménagère.

Que dit le décret concrètement ?

Au nombre des contrôles supprimés figurent : la vérification des documents ayant déjà fait l'objet d'un contrôle aux frontières ; les contrôles des opérations de dépotage ; les contrôles mobiles. De

« L'avantage de ce type de contrôle nous permet, en même temps de suivre au niveau des frontières que telle marchandise est rentrée et tel commerçant a fait rentrer la marchandise et que c'est acheminé dans tel dépôt ou tel entrepôt. En ce moment, s'il y a des irrégularités à constater, on le fait dans des meilleures conditions et non à la sauvette comme auparavant (...) »

manière plus explicite, s'agissant du deuxième contrôle, il s'effectuait lors du déchargement. Les représentants de l'administration venaient s'agripper autour de la marchandise et exigeaient une contrepartie après avoir assisté au déchargement de la marchandise. Sur le dernier contrôle évoqué, les représentants de l'administration

filiaient le véhicule chargé de marchandise, à moto ou en taxi. En cours de route, ils procédaient à des interpellations avec le prétexte de vérifier les documents.

« On suppose qu'avec ce décret, au niveau des frontières, les contrôles ont été bien effectués. Il faudrait qu'il soit suffisamment vulgarisé », a déclaré le directeur général de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde Mondzie,

donnant son point de vue sur le décret. Cependant, le document indique que le contrôle commercial visant la surveillance du marché et portant sur les services et les biens stockés et/ou mis en vente reste maintenu. Cette disposition signifie qu'une fois que la marchandise est placée dans les dépôts, les représentants de l'État dû-

ment mandatés peuvent se présenter pour constater la qualité, la régularité de l'opération commerciale effectuée. Ce contrôle-là est maintenu. « L'avantage de ce type de contrôle nous permet, en même temps de suivre au niveau des frontières que telle marchandise est rentrée et tel commerçant a fait rentrer la marchandise et que c'est acheminé dans tel dépôt ou tel entrepôt. En ce moment, s'il y a des irrégularités à constater, on le fait dans des meilleures conditions et non à la sauvette comme auparavant (...) », a signifié Philippe Nsonde Mondzie.

En définitive, ce décret a été pris pour éviter les contrôles administratifs qui s'effectuent à tout bout de champs sur le trajet. Les ministères signataires sont concernés et interpellés pour une meilleure traçabilité de la circulation des marchandises.

Que reste-t-il de l'activité commerciale suite à ce décret ?

Les opérateurs économiques sont invités à se rapprocher de la direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes commerciales ou des directions départementales pour

d'éventuelles précisions sur le décret. « Ce décret ne les exempte pas de l'accomplissement des formalités administratives liées à leur activité commerciale », a précisé le directeur général. Notons que ce décret s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, car selon le classement Doing Business, certaines causes, comme les tracasseries administratives, placent les pays parmi les derniers. Dans cette même perspective de faciliter les affaires au Congo, un autre décret a été pris portant suppression des agréments et autorisations préalables à l'importation des marchandises.

La suppression concerne les importations des produits alimentaires ci-après : viandes, volailles et poissons. Cependant, afin de maintenir la vigilance face à d'éventuelles épizooties, notamment en cas d'alerte enregistrée, les administrations (signataires du décret 2014-241 du 28 mai 2014) sont tenues d'en informer le ministère en charge du Commerce pour des mesures conservatoires à prendre de façon consensuelle. La balle revient aux administrations concernées pour l'applicabilité desdits décrets.

Nancy France Loutoumba

VIE DES PARTIS

Le Parti communiste chinois offre des équipements au PCT

Le don du Parti communiste chinois a été remis par l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian et officiellement reçu le 5 août à Brazzaville par le secrétaire général du Pct, Pierre Ngolo.

Selon l'ambassadeur de Chine au Congo, cette assistance matérielle traduit la promesse faite par le département international du comité central du Parti communiste chinois au parti congolais du travail notamment lors du séjour chinois de Pierre Ngolo en 2013. Ce don, estimé à plus de vingt millions de francs CFA, comprend des ordinateurs, des photocopieurs, des tablettes



numériques, des bureaux, des bicyclettes électroniques, des téléphones fixes, etc.

« Aujourd'hui, nous nous inscrivons dans une dynamique de renforcement du partenariat entre nos deux partis. Il s'agit ici de rassurer nos amis du Parti communiste chinois qu'au niveau du Parti congolais du travail, la parole que nous avons donnée sera toujours tenue », a indiqué Pierre Ngolo.

Les deux partis ont par ailleurs procédé à la signature d'un protocole d'accord consolidant de nouveau ce partenariat.

Jean Jacques Koumba

APPEL À COMMUNICATION

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA BAIE DE LOANGO ET LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE

L'Île de Gorée occupe dans l'histoire de la traite négrière une place emblématique qui en fait un lieu de mémoire et de recueillement d'un haut intérêt touristique. L'éclat et la prééminence de ce site ont occulté d'autres sites de la côte de Guinée, tels Axim, El-Mina, Ouidah, Fernando Po, Sao Tomé, mais aussi d'autres sites de traite comme ceux de la côte de Loango et d'Angole.

Dans le cadre de la valorisation de la baie de Loango comme site historique de la traite négrière atlantique, la Présidence de la République du Congo envisage la construction et l'aménagement d'un espace de mémoire. En prélude à cette construction, le Département de la Culture et des Arts du Cabinet du Chef de l'Etat se propose d'organiser du 13 au 17 novembre 2014 un colloque international sur la baie de Loango et la traite négrière atlantique.

Pour alimenter fructueusement les échanges et mettre en lumière la place et le rôle de la baie de Loango dans la traite négrière atlantique, les communications porteront sur les axes suivants :

1. Le royaume de Loango : naissance, localisation géographique et organisation sociopolitique ;
2. Le royaume de Loango : un royaume côtier et courtier ;
3. Les esclaves de la traite et de la baie de Loango : sources d'approvisionnement et provenance ;
4. L'organisation de la traite négrière dans la baie de Loango ;
5. La traite négrière atlantique : ses conséquences pour le royaume de Loango ;
6. La traite négrière atlantique dans la baie de Loango : déracinement, ressenti et quête des origines.

Les propositions de communication doivent comprendre entre 200 et 300 mots. Elles doivent indiquer clairement la problématique abordée et faire état des principaux résultats qui seront exposés lors de la présentation. Elles seront accompagnées d'une bibliographie sélective (5 à 10 références) et d'une notice biographique de l'auteur.

Les propositions sont à adresser à Monsieur le Professeur André-Patient Bokiba, président de la commission scientifique au plus tard le 31 août 2014 à l'adresse électronique suivante : colloqueloango@gmail.com

Le comité scientifique du colloque procédera à la sélection des propositions et informera les auteurs des propositions retenues au plus tard le 15 septembre 2014.

Comité scientifique

Président : Théophile Obenga, Professeur d'Histoire

Membres :

- Ira Berlin, Professeur émérite d'histoire, University of Maryland, USA ;
- André-Patient Bokiba, Professeur de littérature, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Reinaldo Bolivar, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Caracas, Venezuela ;
- Catherine Coquery-Vidrovitch, Professeur émérite, Université Paris 7 Denis-Diderot, Paris, France
- Théodore Lodjou Gaybor, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- Scholastique Dianzinga, Maître de conférences d'histoire, Université Marien Ngouabi ;
- Alberto Granado Duque, Professeur d'Histoire, Universidad de la Habana, Cuba ;
- Abiola Félix Iroko, Professeur d'histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- Marta Emilia Cordies Jackson, Directrice du Centre culturel Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, Cuba ;
- Achille Mbembe, Professeur d'histoire et de sciences Politiques Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- Elikia M'Bokolo, Professeur d'histoire, République démocratique du Congo ;
- Hugues Mouckaga, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo de Libreville, Gabon ;
- Isidore Ndaywell, Professeur d'histoire, Université de Kinshasa, République démocratique du Congo ;
- Abraham Ndinga Mbo, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Dominique Ngoie-Ngalla, Professeur d'histoire, Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo ;
- Fidèle-Pierre Nze-Nguema, Professeur de sociologie, Université Omar Bongo, Libreville, Gabon ;
- Yeda Pessoa de Castro, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- Frédéric Régent, Maître de conférences d'histoire, Université de Paris I - Panthéon- Sorbonne France ;
- Terry Rey, Professeur de la sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- Serge Romana, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, ancien Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- Simao Souindoula, membre du Comité scientifique de la Route de l'Esclave, UNESCO, Paris ;
- John K. Thornton, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA.

Professeur André-Patient Bokiba
Président de la commission scientifique
apbokiba@yahoo.fr

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Au Congo, il existe un phénomène qui interpelle les dirigeants, c'est celui des AVC dont les cas sont de plus en plus nombreux sans que l'on ait trouvé d'explication. »

Denis Sassou N'Guesso, président du Congo, communication au National Press Club, Washington, le 1er août 2014

« La paix, ce n'est pas un mot, c'est un comportement ; le dialogue, ce n'est pas un mot, c'est également un comportement. Il faut éviter de s'afficher en faiseur de paix tout en se conduisant en marchand de guerre. Quand on veut la paix, il faut véritablement la vouloir. »

Adama Soso, député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso, le Faso.net, 29 juillet 2014

« Si on veut la réconciliation nationale, il n'y a aucune raison de faire une discrimination entre les gens... La réconciliation ne veut pas dire sanction. Elle veut dire vérité. »

Mustapha Ben Jaafar (Tunisie), président de l'Assemblée nationale constituante, Atlasinfo, 20 juin 2014

« Dans l'inconscient collectif, le modèle d'habitat, c'est une maison. Mais pour améliorer nos conditions de vie, il faut se tourner vers d'autres solutions. Le développement durable et la mobilité doivent être au cœur des schémas directeurs. »

Issa Diabaté, directeur général de l'agence Koffi et Diabaté Architectes en Côte d'Ivoire, Jeune Afrique, 05 août 2014

« Au-delà de la démocratie représentative, la jeunesse doit se battre pour une démocratie participative. Celle-ci suppose que toutes les couches de la société soient associées aux délibérations sur les règles de gouvernance de la cité depuis l'identification des problèmes jusqu'à la mise en œuvre et l'élaboration des solutions. »

Delphin Dake (Bénin), spécialiste en management et communication, La presse du jour, 04 juin 2014

OFFRES D'EMPLOI

La société GROUP STREIT SECURITY jeune et dynamique, basée au 31 rue Haoussa croisement avenue de la paix Poto Poto, recrute:

-Un(e) secrétaire comptable

Bonne connaissances Word Excel Rédaction fiches de paie

Horaires du travail 09h00 / 12h30-

13h30 / 17h30 du Lundi au vendredi.

-Des agents de prévention et sécurité pour service de gardiennage

REDD+

Des consultations sont engagées au niveau national

La coordination nationale REDD (réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation forestière) du Congo procède du 5 au 31 août à des ateliers de consultation portant sur la stratégie nationale et les critères et indicateurs de la REDD+. Cette consultation nationale répond à la nature du processus qui se veut inclusif et participatif.

« La consultation départementale a toujours été faite et nous pensons être dans cette dynamique pour aussi montrer à la communauté internationale que nous consultons la base, pas parce qu'il y'a problème, plutôt parce qu'elle a beaucoup de choses à apporter », a indiqué le coordonnateur national, Georges Claver Boudzanga, le 05 août à Brazzaville. Le travail consiste à réunir un certain nombre d'acteurs sur le terrain, notamment ceux de la société civile, des administrations ainsi que ceux du secteur privé.

Une trentaine de délégués sont concernés par ces ateliers départementaux qui sont placés sous le

patronage des préfets des départements et des équipes qui partent de Brazzaville. Celles-ci devront travailler avec les équipes locales.

« Nous pensons que le chemin que nous avons pris est le bon en travaillant avec les équipes nationales et internationales qui viennent pour nous appuyer (...) à la fin du processus, le Congo, à la différence des autres pays, aura l'avantage de s'approprier le processus et faire en sorte que ce domaine ne soit plus un domaine tabou, des initiés comme on le dit », a ajouté Georges Claver Boudzanga.

Organe d'exécution du processus, la coordination nationale est en train de mettre en place un ensemble d'outils stratégiques et techniques pour préparer le Congo à faire face aux effets néfastes des changements climatiques. Il s'agit de tirer les avantages du mécanisme REDD+ pour appuyer les efforts des pays en développement en matière de lutte contre la déforestation, la dégradation forestière non planifiée et illégale ; la gestion

durable des forêts ; l'accroissement des stocks de carbone par l'afforestation, le reboisement et l'agroforesterie.

Au-delà, les experts vont proposer des activités alternatives à la déforestation et à la dégradation des forêts. Les villes à visiter sont : Impfondo (Likouala), Ouesso (Sangha), Owando (Cuvette), Ewo (Cuvette ouest), Djambala (Plateaux), Kinkala (Pool), Madingou (Bouenza), Sibiti (Lékoumou), Dolisie (Niari), Pointe-Noire, Loango (Kouilou).

Selon le coordonnateur national, tous les départements sont Redd+ et il n'y a pas de départements forestiers et non forestiers. La préfecture du Kouilou a porté son choix sur Loango dont il faut commencer à valoriser le site en organisant les réunions du département dans cette zone.

Ici et là, les réunions seront agrémentées par le théâtre « le Cri de la forêt » qui met en exergue les problèmes qui se posent dans la gestion forestière.

Nancy France Loutoumba

SCOLARISATION DES JEUNES FILLES

Peut-être un espoir pour les orphelines du Congo

L'initiative vient de la Fondation Ikia-Sassou-N'Guesso qui, avec l'appui de ses partenaires américains, cherche à mettre un terme aux difficultés scolaires que rencontrent les jeunes filles ayant perdu leurs parents en République du Congo.

En séjour en terre américaine, dans le cadre du sommet États-Unis/Afrique, les membres de la fondation que préside Claudia Ikia Sassou-N'Guesso, organisent le 3 août, à Washington DC, un dîner de charité en partenariat avec des bienfaiteurs américains. À travers le programme intitulé « Change/Relief », élaboré par cette fondation, les jeunes filles des différents orphelinats du Congo Brazzaville bénéficieront très

bientôt d'une scolarité normale. D'après la présidente de cette Fondation, la députée Claudia Ikia Sassou-N'Guesso, les conditions difficiles dans lesquelles vivent les jeunes filles orphelines du Congo laissent à désirer et ne favorisent pas leur accès à la formation et à un meilleur encadrement scolaire. En effet, l'importance du rôle social de l'école au Congo comme partout ailleurs, a-t-elle ajouté, fait de l'éducation des jeunes une vertu, un combat par lequel commence la liberté et finit l'ignorance. « Avec le Programme Change/Relief pour la scolarisation des jeunes filles des orphelinats du Congo-Brazzaville, la Fondation Ikia Sassou N'Guesso entend ainsi réaliser un rêve. Celui de susciter la

jeunesse à plus de combativité et de détermination pour la prise en main de son destin. Cet important programme qui s'intitule « Education and Young Leaders » concerne les enfants orphelins d'Afrique, au-delà des jeunes filles orphelines du Congo. »

En effet, selon la Fondation Ikia, le Congo a connu un taux de scolarisation de près de 100%, il y a une décennie, contre 80% actuellement. Mais le taux des jeunes filles qui arrêtent les études dès la fin du cycle primaire demeure préoccupant. D'où la nécessité de chercher des mesures d'encouragement afin de donner la chance à tous et d'éviter la discrimination par le sexe.

Parfait Wilfried Douniama



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
EP14	Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication	4 jours	05 au 08 août 2014
EP05	Techniques de rédaction administrative	5 jours	18 au 22 août 2014
GMP02	Formation en passation des marchés publics (Travaux, Fournitures et services)	5 jours	25 août au 29 août 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP: 537 Brazzaville - République du Congo



La Société beIN SPORTS France, propriétaire des Chaînes beIN SPORTS France, s'associe avec CANAL+ AFRIQUE pour lutter contre la reprise illicite de ses chaînes au Congo.

La Société beIN SPORTS France rappelle à cette occasion qu'elle n'a autorisé aucun opérateur de télévision à distribuer les Chaînes beIN SPORTS France au Congo, ces chaînes assurant notamment la retransmission des matchs des compétitions sportives de football suivantes : la Ligue 1, l'UEFA Champions League et Europa League, la LIGA, la Serie A, la Bundesliga et la Coupe du Monde de la FIFA Brésil 2014TM.

Dès lors, toute diffusion des chaînes beIN SPORTS France au Congo par un opérateur non autorisé constituera un acte de piratage au titre duquel la Société beIN SPORTS France se réserve le droit de poursuivre ledit opérateur sur le plan judiciaire.


Store
OFIS

 **Revendeur Agréé**

NOUVEAU
POINT DE VENTE
Apple
Siège MTN, City Center
BRAZZAVILLE


**CROQUEZ
LA POMME
A PLEINES DENTS**

CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI

 Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

info@ofis-store.com
www.ofis-store.com

 Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'État signe un partenariat avec la société civile

La Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude a rallié à sa cause cinq organisations de la société civile en vue de lutter contre la corruption. La convention de partenariat a été signée, le 5 août à Brazzaville.

Les cinq organisations sont : l'Association des femmes juristes du Congo, la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme, l'Observatoire congolais des droits de l'homme, le Comptoir juridique junior et l'Association des droits de l'homme et l'univers carcéral. Leur mission, consiste à suivre et évaluer l'efficacité des objectifs budgétaires, et des réformes publiques au profit des populations bénéficiaires.

Ces organisations de défense des droits de l'homme ont été sélectionnées sur la base des critères tels que la gouvernance interne et financière, les moyens matériels, l'expérience en matière de gouvernance économique, et les capacités en termes de ressources humaines. Ainsi, elles se sont engagées à travailler étroitement, en vue de promouvoir et de défendre les intérêts col-

lectifs.

Pour ce faire, chaque partenaire va préparer un projet pour l'assistance technique et des formations qu'il doit recevoir en ce qui concerne la demande de la bonne gouvernance. Un plan d'action et un calendrier pour l'application de ladite assistance et desdites formations seront également conçus pour renforcer le suivi et l'évaluation de la gestion des finances publiques. La mise en œuvre de ce partenariat sera réalisée dans le cadre du projet de renforcement des capacités de transparence et de gouvernance II.

« Nous bénéficiaires, avons l'obligation de faire le suivi-évaluation des finances publiques. Nous devons également œuvrer pour le renforcement de la transparence et de la gouvernance dans les crédits alloués dans différents secteurs de l'État. Les moyens seront mis à notre disposition pour mener à bien notre travail », a déclaré le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Trésor Chardon Nzila Kendet.

Notons que cette convention



Quelques membres de la société civile

s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre la corruption et pour l'amélioration de la gouvernance, adopté par le gouvernement. Ce plan recommande entre autres, la mise en place d'un cadre de concertation entre la commission et les

organisations de la société civile sur la lutte contre la corruption. « L'implication citoyenne par le biais de la société civile, laquelle regroupe les organisations non gouvernementales et les organisations syndicales et patronales, constitue un facteur important dans le ren-

forcement de la bonne gouvernance », a déclaré le président de la CNLCCF, Lamyr Nguélé, avant d'exhorter ces organisations à faire preuve de beaucoup d'efficacité, d'adresse et de lucidité dans l'accomplissement de leur mission.

Josiane Mambou Loukoula

URBANISATION

Le code est déjà en chantier

L'atelier ouvert le 5 août à Brazzaville, par le directeur de cabinet du ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Eugène Kimbémbé, doit déboucher sur la validation de l'avant-projet du code de l'urbanisme et de la construction au Congo. Les experts réunis à ce sujet échangent sur les différents titres, articles et chapitres.

L'élaboration de ce document a été confiée à un cabinet d'étude d'architecture et d'urbanisme (conception G2 internationale) selon les procédures de la Banque mondiale. Une initiative du ministère de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, en partenariat avec le Projet eau-électricité pour le développement urbain (Peedu), coordonné par Maurice Bouesso. L'atelier vise à vérifier la prise



La séance de travail

en compte des différentes préoccupations des partenaires en vue de doter le Congo d'un cadre juridique cohérent et lutter contre l'occupation anarchique du domaine im-

mobilier. Le directeur général du Développement urbain, de l'habitat et de l'architecture, Jean-Jacques Youlou, a exposé sur l'apport des partenaires alors qu'au-delà, la rencontre

permettra également de vérifier la cohérence de la mise en exergue des dispositions institutionnelles et juridiques des départements ministériels en charge des questions d'aménagement et du foncier.

Pendant deux jours, les travaux porteront sur les règles générales d'urbanisme et de construction, des dispositions relatives aux documents d'urbanisme ; à l'autorisation de construction ou de démolir; au contrôle des infrastructures et sanctions, à la gestion et au financement de l'urbanisme, aux dispositions transitoires et finales ainsi qu'aux acquisitions foncières en vue de l'aménagement et aux réserves foncières.

Séance tenante, le consultant du cabinet d'étude d'architecture et d'urbanisme

conception G2 internationale a présenté les missions d'élaboration du code. L'orateur a circonscrit sa communication sur trois phases notamment celle de l'analyse d'un texte existant, d'échange et de l'élaboration de l'avant-projet du code de l'urbanisme. Il a conclu sur ce que « les dispositions à la gestion et au financement de l'urbanisme permettent de clarifier et de renforcer le cadre juridique institutionnel en matière d'urbanisme et de construction en précisant des rôles que doivent jouer l'État, les collectivités locales et la société civile...Une ère nouvelle de gestion de l'espace en République du Congo en vue de faire face aux défis de l'urbanisme ».

Lydie Gisèle Oko

OFIS
RESEAUX & TELECOMS

Tél.: 06 600 0000

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel



LE TELEPHONE DE BUREAU NOUVELLE GENERATION

EN LIGNE AVEC LE SUCCES : Poste OMNITOUCH 8082 My IC PHONE

NE PERDEZ AUCUN APPEL DE VOS CLIENTS.

AUGMENTEZ LA CROISSANCE DE VOTRE ACTIVITE.

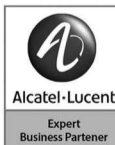
CONTACTEZ NOUS DES AUJOURD'HUI
info@ofis-ort.com

www.ofis-reseaux-telecoms.com

- Ecran tactile de 7 pouces rétroéclairé
- Intelligence du Smartphone sur votre téléphone de bureau
- Personnalisation de la page d'accueil
- Carnet d'adresse, conférence, messagerie
- OMNITOUCH 8082, équipement SIP
- Combiné Bluetooth

Tél.: 01 600 0000

Agence de Brazzaville
Boulevard Sassou Nguesso Centre-Ville
Face au Ministère des Postes & Télécommunications





**appelle
gratuitement
le 141**

**gagne 1 million cash
et des Smartphones
chaque semaine***

* Par tirage au sort.

Pour plus d'infos, appelle le 141



airtel
Le réseau qui
nous unit

CENTRE DE RÉÉDUCATION FONCTIONNELLE DE BRAZZAVILLE

La ministre Émilienne Raoul critique l'état de délabrement de la structure

La ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, a fait l'amer constat, le 4 août, en visitant le Centre de rééducation fonctionnelle de Brazzaville. Elle a jugé «inhumaines» les conditions de travail des agents

Situé dans l'enceinte du Centre de santé intégré de Jane Vialle, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, le Centre de rééducation fonctionnelle (CRF) est devenu l'ombre de lui-même. Accueillant près de cent patients par jour, ce centre qui, jadis, dépendait de la direction générale des personnes handicapées, avant d'être placé sous la tutelle de la direction générale des Affaires sociales, connaît d'énormes difficultés. Celles-ci se résument, entre autres, à la vétusté du bâtiment, au manque de matériel médicotechnique et au déficit en personnel. « *Même si nous avons du matériel, l'espace ne nous permet pas de pouvoir exercer convenablement dans les conditions adéquates pour la prise en charge des malades. Nous avons aussi le déficit en personnel qualifié. Lorsqu'il pleut, le centre ne fonctionne pas, il est complètement inondé* », a expliqué, le directeur du centre, Roger Louhouahouanou. En effet, le CRF reçoit des ma-



Les travaux du nouveau bâtiment abandonnés par l'entreprise; crédit photo Adiac

lades en provenance des cardiologues, neurologues, diabétologues, gynécologues. Après la prise en charge en rééducation fonctionnelle, le centre les renvoie auprès de leurs médecins soignants pour le suivi médical. Selon son directeur, le centre de rééducation est une structure de réadaptation à caractère médico-social qui a pour mission d'administrer les soins de qualité et à moindre coût à la population. « *La prise en charge des malades qui*

deviennent handicapés se résume en trois actions : aider les patients à retrouver leur mobilité, surtout ce dernier temps où la pathologie récurrente est l'hémiplégie suite à des accidents vasculaires cérébraux. Nous rendons l'autonomie au patient parce que lorsqu'on devient paralysé, il y a des aides malades tout autour du malade. Nous œuvrons également pour leur réinsertion dans la vie sociale et professionnelle », a Roger Louhouahouanou.

L'opérateur économique rappelé à l'ordre

À l'issue de sa visite, la ministre des Affaires sociales a déploré les conditions dans lesquelles les populations sont reçues pour les soins. Émilienne Raoul était également venue pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux de construction du nouveau bâtiment du CRF Jane Vialle, attribués aux établissements Edido suivant le marché n° 757/2008/ G PM. DCMCE du

12 septembre 2008. Les fonds prévus pour la réalisation de l'ouvrage, soit 64 millions FCFA avaient été décaissés au profit de l'entreprise, mais les travaux n'avaient connu aucun début d'exécution. C'est ainsi que le ministère a adressé des lettres de rappel à l'opérateur qui n'a répondu qu'en 2013 avec le démarrage des travaux le 9 juillet avant de s'arrêter au niveau de la fondation.

Après cette descente, les deux parties ont pris un certain nombre de décisions. Il s'agit notamment de procéder à l'évaluation des travaux déjà réalisés sur le terrain. la mission revient aux services de la direction des études et de la planification et à l'opérateur économique qui doit poursuivre les travaux à concurrence du montant perçu (64 millions FCFA). Le ministère s'est engagé à inscrire le montant complémentaire dans le budget de l'État exercice 2015, suite à la décision de construire un bâtiment de type R+1. « *Ce centre étant l'unique à Brazzaville, et tenant compte des conditions dans lesquelles le personnel travaille, l'entrepreneur doit prendre conscience de faire vite afin que ce chantier soit mis à la disposition du public dans un bref délai* », a martelé Émilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama





Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE ASSURANCE TOURISME (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE MALAIE ASSURANCE INGÉNIEUR

ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE GLOBALE BANQUE ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Rouge)

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

➤ Acer Aspire V5-131



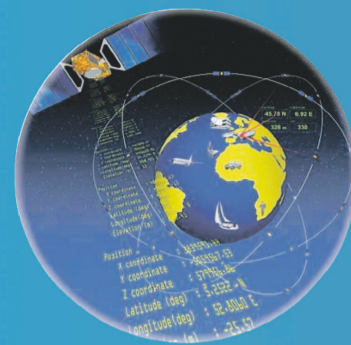
Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC




AMC Telecom



Internet à partir de **9.000 FCFA**

Avec **mobi** de AMC Télécom

Nouveaux Produits

Nouvelles Satisfactions



Brazzaville: Av. Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, Rép. du Congo
Pointe-Noire: Av. Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), Rép. du Congo
Téléphones : 00242 05 545 07 60/ 06 950 53 02/ 06 888 81 81
Courriel : support@amc-telecom.com - Web : www.amc-telecom.com

CENTRAFRIQUE

La force africaine accusée de violences sexuelles

Selon RFI, de nombreuses femmes déplacées font l'objet de violences sexuelles. Ces femmes accusent les soldats de la Mission internationale de soutien à Centrafrique (Misca), sous mandat africain et les anti-Balaka d'agressions sexuelles.

Une déplacée a affirmé qu'il s'agit effectivement des soldats de la Misca, la force africaine de maintien de la paix, qui sont responsables de ces violences tant décriées : « Beaucoup de filles sont abandonnées à elles-mêmes, explique-t-elle. Parfois, elles me disent : «notre vie actuelle n'est pas comme avant ». Nous sommes obligées de nous livrer pour avoir de quoi manger. Pour avoir de quoi nous habiller. Il y a aussi du harcèlement sexuel. La nuit, les hommes de la Misca entrent dans les huttes pour avoir les filles. Elles sont obligées d'accepter : elles n'ont pas les moyens de subsister. » Sur l'un des sites des déplacés de Bambari, plusieurs femmes victimes d'agressions sexuelles dénoncent également le comportement des soldats de la Misca, en principe en charge de la protection des camps de la ville.

A en croire toujours RFI, les soldats de la force africaine profitent de leur position, voire des fonctions qui sont les leurs pour exploiter certaines jeunes femmes déplacées contre de la nourriture ou une somme d'argent dérisoire. Ils utilisent parfois la modique somme de 500 francs pour exploiter sexuellement ces jeunes femmes. En attendant que la Misca soit renforcée et passe sous mandat de l'ONU en septembre prochain, la question des violences sexuelles commises par ses soldats pose déjà un sérieux problème.

Nestor NGampoula et Fiacre Kombo

IN MEMORIAM

5 août 2008 - 5 août 2014, la marche irréversible du temps ne saurait effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher et aimé.

Voici six (6) ans jour pour jour que le Seigneur a rappelé à lui notre papa, frère et époux Jean Merlyns Yanga. En cette date de triste anniversaire Dieu tout puissant dans sa miséricorde lui accorde le repos éternel. Papa tu es toujours parmi nous en âme et en esprit.

A cet effet, les messes seront dites à la Cathédrale Sacré-Cœur, Notre Dame de Fatima et à Sainte-Marie de Ouénzé.



02 août 2010 - 02 août 2014, voici quatre ans jour pour jour que disparaissait maman Angèle Nkouta « Dengouris ». En ce jour de triste souvenir, Guy-Gervais Kitina, les enfants Kitina-Kanza et la famille Kimpandzou prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle afin que son âme repose à jamais en paix.

Maman, tu resteras toujours présente dans nos esprits.

SÉCURITÉ AUX FRONTIÈRES

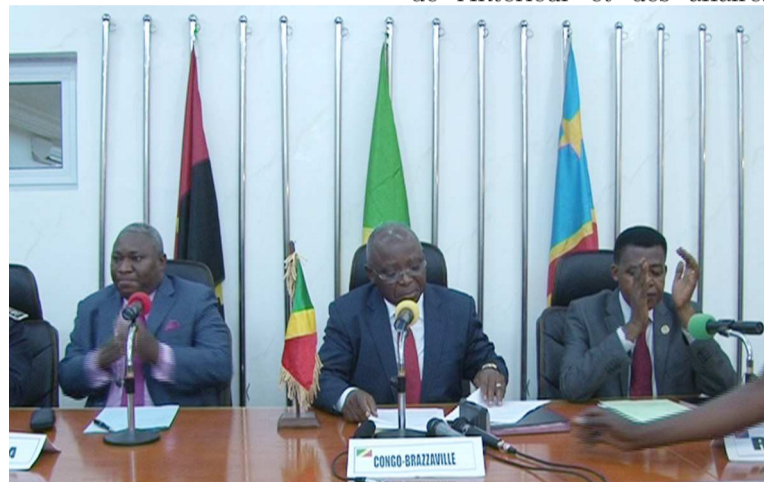
Le Congo, l'Angola et la RDC de nouveau préoccupés

Les trois pays se sont engagés à relancer les activités de sécurité après dix années d'interruption. Cet engagement ressort de la huitième session de la commission conjointe tripartite de sécurité organisée du 1^{er} au 2 août à Pointe-Noire, en République du Congo.

Constatant l'excellence des relations de fraternité, d'amitié et de bon voisinage existant entre les trois États, les membres de cette commission tripartite ont exprimé la nécessité d'œuvrer davantage pour la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique centrale en général, et entre les trois pays en particulier. Ils ont passé en revue la situation politique et sécuritaire dans chacun des États et noté les efforts de stabilisation.

Sur le terrain, les États sont confrontés à certains défis tels que la criminalité transfrontalière, le trafic de drogue, le trafic d'êtres humains et l'immigration illégale. La réunion de Pointe-Noire a permis de constater la nécessité de redynamiser la commission conjointe tripartite de sécurité et de relancer le fonctionnement des sous-commissions spécialisées. En termes de résolutions, les décideurs et les experts ont retenu : la relance de la commission conjointe tripartite de sécurité ; l'actualisation des accords et textes de cette commission par chaque État ;

la nomination des animateurs de toutes les structures, notamment le secrétaire général et ses adjoints ainsi que les présidents et membres des sous-commissions spécialisées. Les textes de nominations seront communiqués entre les parties par voie diplomatique. La convocation de la prochaine réunion de la commission sera précédée par celle des experts des sous-commissions spécialisées, deux jours avant, en vue d'amender les instruments juridiques de la



Le présidium des travaux

coutumières de la RDC, Égide Ngokoso, le secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur et de la République d'Angola, José Felix Hermenegildo ont remercié le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation du Congo, Raymond Zéphirin Mboulou, pour l'accueil fraternel et amical qui leur a été réservé.

Roger Ngombé

LIBYE

La communauté internationale salue la mise en place d'un nouveau parlement

La France, les États-Unis, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume Uni ont félicité les membres de la nouvelle chambre des députés libyenne à l'occasion des travaux de leur réunion tenue le 4 août à Tobrouk, dans l'est du pays, et de l'élection dans la soirée du président du parlement issu des élections du 25 juin.

Cette session constitue une avancée importante sur la voie qui permettra de relancer la transition démocratique dans ce pays et de rétablir la légalité et l'ordre public.

« Nous saluons la détermination du peuple libyen à faire en sorte que la gouvernance démocratique et la primauté du droit constituent le fondement de l'avenir de son pays, comme l'ont montré la tenue récente des élections législatives et leur succès. Nous nous félicitons des efforts menés par l'Assemblée constituante et encourageons cette dernière à poursuivre ses travaux en vue d'élaborer un texte qui consacrera et protégera les droits de tous les Libyens », indique un communiqué conjoint.

« La communauté internationale se tient fermement aux côtés du peuple libyen, soutient les institutions démocratiquement élues de ce pays et continuera à être un partenaire de la Libye jusqu'à ce que les espoirs et les aspirations du peuple libyen se réalisent », ajoute le texte.

Par ailleurs, ils ont condamné fermement la persistance des violences dans ce pays, notamment à Tripoli et à Benghazi, qui met en péril la poursuite d'une transition pacifique et affecte gravement la vie du peuple libyen. Sur ce, ils ont appelé toutes les parties à adopter un cessez-le-feu immédiat, à engager un dialogue politique pacifique avec le soutien des Nations unies et à reconnaître l'autorité des représentants élus du peuple libyen afin d'édifier « un pays prospère et stable pour tous les Libyens ». Rappelons que les élus islamistes et leurs alliés de la ville de Misrata ont boycotté la cérémonie de Tobrouk, la qualifiant d'anticonstitutionnelle. Ils estiment que c'était au président

du Congrès général national (le Parlement sortant, dominé par les islamistes), Nouri Abou Sahmein, de convoquer cette réunion.

Lors d'une rencontre à la Maison Blanche, Susan Rice, conseillère à la sécurité nationale du président Barack Obama, et le Premier ministre libyen Abdallah al-Theni ont souligné l'importance d'un cessez-le-feu immédiat dans la capitale. Ils ont appelé « tous les partenaires » de la Libye à « user de leur influence vis-à-vis des différentes factions libyennes pour mettre fin aux combats dès que possible ».

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, les autorités ne parviennent pas à contrôler les dizaines de groupes armés composés d'ex-rebelles qui font la loi en l'absence d'une armée et d'une police bien structurées et entraînées.

Désormais, les espoirs se portent vers le nouveau Parlement, qui aura pour lourde charge de rétablir l'ordre et l'autorité de l'État.

Yvette Reine Nzaba

TRAQUE CONTRE BOKO HARAM

Les chefs d'État de la région examinent la question à Washington

En marge du sommet de Washington qui s'ouvre ce lundi 4 août, les présidents du Nigeria, du Cameroun, du Niger et du Tchad vont se pencher sur la lutte contre la secte islamiste nigériane qui a fait du nord du Cameroun sa nouvelle cible.

D'après le chef de l'État camerounais qui a donné cette information avant de s'envoler pour le sommet États-Unis / Afrique, la rencontre des quatre dirigeants autour de ce sujet sera l'occasion d'asseoir une stratégie régionale pour combattre efficacement contre Boko Haram, réputé pour des violences commises au Nigeria et pour enlèvements d'Occidentaux.

Étant sur le pied de guerre contre le groupe islamiste, dans le but de ramener la paix dans la partie septentrionale de son pays, Paul Biya a promis de réorganiser le dispositif militaire dans l'extrême nord pour mieux combattre le groupe islamiste. « Ce n'est pas Boko Haram qui va dépasser le Cameroun, Nous continuons les combats et nous les vaincrons », a déclaré Paul Biya qui cherchait à rassurer la population après des attaques des insurgés ayant coûté la vie à une vingtaine de personnes. Il a dit que le chef d'état-major de l'armée camerounaise se trouve actuellement dans l'extrême nord du pays où il prendra des mesures drastiques pour réorganiser les troupes qui s'y trouvent. Des renforts en hommes et en matériel ont été acheminés, a-t-il ajouté sans donner plus de précision. Le président a tout de même reconnu que la lutte contre Boko Haram était longue. On a affaire à un ennemi « pervers, sans foi ni loi », a-t-il relevé.

L'annonce de la réorganisation de l'armée par le président camerounais intervient après que la presse nationale camerounaise a critiqué le silence de Paul Biya suite à l'attaque de Kolofata qui a été vécue comme un coup dur par les Camerounais. La semaine dernière, Paul Biya avait limogé deux officiers supérieurs de l'armée en poste dans le nord du pays, après la sanglante attaque de la ville de Kolofata. Le premier de ces officiers est le lieutenant-colonel Tchanuo Ngongang, commandant du 34e bataillon d'infanterie motorisé (BIM), basé à Kousseri, dans l'Extrême-nord du Cameroun, région où les islamistes armés nigériens de Boko Haram multiplient des attaques contre des civils et militaires camerounais. Le second n'est autre que le colonel Gédéon Youssa, commandant de la légion de gendarmerie du Nord, région voisine de celle de l'Extrême-nord.

Le 23 juillet à Niamey, les dirigeants de quatre pays suscités avaient décidé la formation d'une « force armée multinationale » pour lutter contre la menace « de plus en plus grande » de Boko Haram. Mais cette force n'est pas toujours opérationnelle.

Nestor N'Gampoula

Le président Obama pour plus d'efficacité de la politique américaine en Afrique

Lundi 4 août, à l'occasion de l'ouverture du premier sommet États-Unis/Afrique, le président Barack Obama a annoncé la création d'un comité de pilotage chargé de coordonner la politique américaine dans le domaine du développement des capacités de l'Afrique sub-saharienne pour le commerce et l'investissement. Ce comité de pilotage sera présidé par le conseiller adjoint à la sécurité nationale chargé des Affaires économiques internationales. Daniel Price aura pour charge d'unifier les efforts et les ressources des différentes agences gouvernementales américaines qui opèrent dans ce domaine. La structure regroupera, entre autres, les départements d'État, du Budget, de l'Agriculture, du Commerce, du Transport, de l'Énergie, de la Sécurité nationale, l'Agence de développement ou encore la Banque d'import-export américaine. Ce comité de pilotage fera ses rapports directement au président américain, Barack Obama.

R.-M.B.

Ebola s'invite aux discussions

En marge du sommet États-Unis/Afrique, qui se tient du 4 au 6 août à Washington, la ministre américaine de la Santé et des Services sociaux (HHS), Sylvia Mathews Burwell, et le directeur du Centre de contrôle et de prévention des maladies (CDC), Tom Frieden ont tenu une réunion avec le président de la Guinée, Alpha Condé, et des hauts fonctionnaires du Libéria et de la Sierra Leone. Au centre de leurs échanges: l'épidémie d'Ebola qui sévit en Afrique de l'Ouest. Le groupe a identifié les priorités nationales et régionales et a tenu des discussions sur les types d'assistance nécessaires pour une réponse efficace. La ministre Burwell et Tom Frieden ont réitéré l'engagement et le soutien de leur gouvernement aux efforts africains visant à contrôler l'épidémie.

R.-M.B.

SOMMET ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

John Kerry insiste sur le respect des limites de mandats

Outre la place importante dévolue au commerce, le premier sommet États-Unis/Afrique s'est ouvert le 4 août par un Forum de la société civile en présence des présidents Mahama du Ghana et Kikwete de Tanzanie.

Au menu des échanges, cet autre thème cher aux Américains : le strict respect des limites de mandats qu'imposent les constitutions. L'occasion pour le secrétaire d'État américain John Kerry de rappeler l'importance de cette problématique pour les États-Unis.

« Nous continuerons à défendre les limites de mandats imposées par les constitutions et nous inciterons les responsables à ne pas modifier les constitutions nationales pour un profit personnel ou politique », a martelé le secrétaire d'État américain, John Kerry, devant un parterre de représentants de la société civile venus de près de 50 États africains. Il a insisté sur le fait que « la majorité des Africains soutiennent des élections libres, accessibles et justes ainsi que la limite à deux mandats présidentiels. »

La démocratie est une valeur universelle

Le développement de la société

civile est un thème cher aux autorités américaines non seulement par idéal démocratique mais aussi parce qu'il représente, à leurs yeux, un gage de stabilité et de sécurité. « Les sociétés démocratiques sont plus prospères et plus stables que les autres et nous croyons que les opportunités et la prospérité sont de puissants antidotes aux poussées d'extrémisme et de division », a expliqué John Kerry. Le Secrétaire d'État américain a également fustigé le concept de démocratie à l'africaine : « Des sociétés civiles fortes, le respect de la démocratie, l'état de droit, les droits de l'homme ne sont pas seulement des valeurs américaines, ce sont des valeurs universelles. Ce sont des aspirations universelles. » a-t-il déclaré.

L'équivalent du ministre des Affaires étrangères a également évoqué la révolution internet et son importance dans la remise en cause des équilibres : « Pour la première

fois dans l'histoire de l'humanité, des quantités sans cesse croissantes de personnes ont accès à Internet et sont connectées en permanence avec le reste du monde, ils sont au courant des options qu'ont les personnes qui habitent dans d'autres endroits et aspirent en conséquence, à un plus large éventail d'opportunités. Cela a un profond impact sur la politique. »

John Kerry, qui a rappelé au passage son passé de militant contre la guerre du Vietnam et en faveur de l'environnement, a redit toute l'importance qu'il attache à la société civile en tant que pépinière des dirigeants de demain : « Pour vraiment créer le changement et des opportunités sur le long terme nous devons investir dans des relations non pas seulement avec ceux qui gouvernent aujourd'hui mais également avec ceux qui agissent pour le changement et qui pourraient être aux affaires dans le futur. »

De notre envoyée spéciale à Washington,

Rose-Marie Bouboutou



PERSPECTIVES D'AVENIR
UNE JEUNESSE QUALIFIÉE POUR UN CONGO EN MARCHÉ

FORUM

DE L'ORIENTATION

UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

TESTS DE SÉLECTION • INSCRIPTIONS • BOURSES

1^{ère} Edition



FOUP 2014

SE FORMER AVEC UNE PERSPECTIVE D'EMPLOI

26-27 août 2014
Hôtel LEDGER - Brazzaville

29-30 août 2014
Hôtel ELAIS - Pointe-Noire

ENTREE LIBRE & GRATUITE

Tél: +242 222 81 20 20
info@perspectivesavenir.org



Conférences / Formation

SOMMET ÉTATS-UNIS/AFRIQUE

Le premier Forum des affaires a eu lieu le 5 août

La Fondation Bloomberg, dirigée par le célèbre patron de presse et ancien maire de la ville de New-York, Michael Bloomberg et le ministère américain du Commerce ont co-organisé, le mardi 5 août, le premier Forum des affaires États-Unis/Afrique avec la participation de nombreux chefs d'État et plus de 200 entreprises de 50 pays africains.



La secrétaire d'État au commerce américaine, Penny Pritzker et Michael Bloomberg, célèbre patron de presse et ancien maire de la ville de New-York ©DR

L'organisation de ce premier forum des affaires se veut le signal d'un changement d'attitude et de relation entre les États-Unis et l'Afrique. « Depuis les indépendances, les relations USA/Afrique se sont centrées sur l'aide internationale. Maintenant l'Afrique est devenue une puissance économique mondiale et notre relation doit évoluer », a déclaré Michael Bloomberg en guise d'introduction du Forum. Pour les États-Unis, le développement des relations commerciales avec l'Afrique représente la possibilité d'avoir un puissant relai de croissance pour leur propre économie ainsi que des opportunités de création d'emplois dans leur pays. « Nous avons un rattrapage à faire car les États-Unis

se sont longtemps focalisés sur leur politique domestique, seuls 2% de nos exportations vont vers l'Afrique, ce qui signifie que nous passons à côté d'une opportunité de création d'emplois chez nous », a constaté Michael Bloomberg. La classe moyenne africaine, qui croît le plus rapidement au monde, est plus importante

que celle de l'Inde, soit autant de consommateurs potentiels de produits américains. Pour la classe dirigeante outre-atlantique, c'est le moment d'investir en Afrique, un continent en forte croissance. Mais il leur faut avant tout effacer la mauvaise perception qu'ont de ce continent la majorité des entrepreneurs américains.

Dix missions commerciales à déployer avant 2020

La secrétaire d'État au Commerce, Penny Pritzker, a annoncé une série de mesures destinées à renforcer les liens commerciaux avec le continent dont le doublement des bureaux de commerce en Afrique, avec leurs conseillers

économiques chargés d'aider les entreprises américaines à s'implanter dans les différents marchés, notamment en Angola, Mozambique, Éthiopie et en Tanzanie et, pour la première fois en trois ans, auprès de la Banque africaine de développement. Dix nouvelles missions commerciales en Afrique ainsi que dix missions de pays africains aux États-Unis seront également organisées d'ici à 2020. Un portail internet destiné aux entreprises américaines sera lancé pour les aider à faire le commerce en Afrique.

Le président américain Barack Obama devrait par ailleurs annoncer 14 milliards d'investissement d'entreprises américaines sur le continent dans les domaines de la construction, de la banque, des technologies de l'information et de l'énergie. Dans le domaine des infrastructures par exemple, le président de la Banque mondiale, Jim Kim, a annoncé cinq milliards de dollars à investir dans le cadre du programme Power Africa lancé par le président Obama. Objectif : doubler l'accès à l'électricité sur le continent.

De notre envoyée spéciale à Washington, Rose-Marie Bouboutou

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des focus sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

LUTTE CONTRE ÉBOLA

La Banque mondiale débloque jusqu'à 200 millions de dollars

La Banque mondiale a annoncé lundi qu'elle allait fournir jusqu'à 200 millions de dollars américains pour des fonds d'urgence destinés à aider trois pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone à endiguer la pire épidémie d'Ébola de la région.

Le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, a indiqué dans un communiqué que ce nouvel engagement financier avait été pris en réponse à l'appel des trois pays africains qui sont les plus touchés par le virus et à celui de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) qui a demandé une assistance immédiate pour contenir l'épidémie.

« Je suis très préoccupé par le fait que de nouvelles vies sont en danger, sauf si nous parvenons à arrêter l'épidémie d'Ébola en plein élan », a commen-

té Jim Yong Kim. « Je suis l'impact mortel de l'épidémie 24 heures sur 24 et je suis profondément attristé d'apprendre qu'elle a fait des ravages chez les travailleurs de la santé, les familles et les communautés, qu'elle a perturbé la vie quotidienne et qu'elle a engendré l'effondrement de systèmes de santé déjà faibles dans ces trois pays ».

Jim Yong Kim a exhorté la communauté internationale d'agir au plus vite pour contenir l'épidémie d'Ébola, qui a déjà tué 887

personnes cette année. Jim Yong Kim a tenu ces propos au premier jour du sommet Etats-Unis /Afrique à Washington. Il a précisé que la somme promise financerait des fournitures médicales, les salaires du personnel médical et d'autres équipements vitaux pour stabiliser le système de santé tout en aidant les communautés à surmonter les difficultés financières entraînées par l'épidémie. L'argent contribuera également au financement d'un centre de surveillance des maladies à l'échelle régionale, ainsi qu'un réseau de laboratoires qui pourra prévenir de futures épidémies, a-t-il ajouté.

Xinhua

LUTTE CONTRE LE TERRORISME EN AFRIQUE CENTRALE

Ban Ki-moon propose l'adoption d'une stratégie régionale

La crise centrafricaine et certaines menaces contre la paix et la sécurité ont dominé la 38ème réunion ministérielle du comité consultatif des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unsc). La réunion s'est déroulée en fin de semaine dernière, à Malabo, en Guinée équatoriale.

Dans un message lu par le représentant spécial et chef du Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (Unoca), le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a rappelé la médiation internationale du président congolais, Denis Sassou Nguesso, dans la crise centrafricaine avec le soutien de l'Union africaine (UA) et des Nations unies.

Pour Ban Ki-moon, le forum de Brazzaville est un premier pas vers la réconciliation et la reconstruction nationales qui passent par « un dialogue inclusif entre les Centrafricains ». Une initiative qui devra se poursuivre en Centrafrique, selon lui, et impliquer tous les segments de la société. Il a appelé toutes les parties à respecter scrupuleusement les engagements pris à Brazzaville en insistant sur l'arrêt de toutes les violences et des hostilités qu'il considère comme « un préalable à l'indispensable dialogue politique et au désarmement des groupes armés ».

Ban Ki-moon a aussi rappelé les autres menaces auxquelles l'Afrique centrale est confrontée, et leur nature frontalière. Allusion faite notamment au terrorisme, au trafic des armes légères et de petit calibre, au braconnage, à l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, et aux activités des groupes armés tels que l'Armée de résistance du seigneur, Boko Haram.

Il s'est félicité des mesures prises pour renforcer la coopération entre les pays du bassin du lac Tchad pour lutter contre Boko Haram et le soutien des Nations unies à aider les pays de la région à renforcer leurs capacités nationales « pour combattre le terrorisme », avec l'espoir que cette rencontre aboutira à « l'adoption d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et de contrôle d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et de contrôle des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale ».

Le secrétaire général des Nations unies a appelé les États membres de la région à ratifier la Convention de Kinshasa visant à contrôler les armes légères et de petit calibre. Il a salué les dirigeants d'Afrique centrale, de l'Afrique de l'Ouest et la commission du golfe de Guinée (CGG) pour les progrès réalisés dans la création du Centre interrégional de coordination (CIC) sur la sûreté et la sécurité maritimes dans le golfe de Guinée.

Le thème de la 38ème réunion de l'Unsc est le renforcement des capacités nationales dans le domaine des élections pour la conduite de scrutins crédibles et pacifiques. De nombreuses élections sont prévues dans la région dans les deux prochaines années. À ce sujet, il invite les États à disposer de ressources et d'institutions adéquates pour garantir des élections libres, démocratiques et transparentes, en vue de « renforcer le rôle positif de toutes les institutions impliquées dans les processus électoraux », ainsi que les entités techniques, médiatiques et politiques.

Noël Ndong

SPECIALE FORMATION INFORMATIQUE

Bénéficiez de toutes nos formations

+ 1 mois d'assistance gratuite⁽¹⁾

Formation
100% Pratique

• Initiation
• Avancé

Choisissez votre lieu de formation

- Formation à domicile
- en entreprise
- Centre KD

- Initiation à la Bureautique
• Word • Excel • PowerPoint • Publisher
- Fonctions avancées • Excel^{NEW}
- Outlook (mails, contact, calendrier et agenda)^{NEW}
- Base de données • Access
- Gestion • Ciel Compta • Ciel
• Paye • Ciel gestion commerciale
- Ciel Compta niv2 (Immobilisation, Trésorerie prévisionnelle, Compta analytique, Tableaux de bord)^{NEW}
- Infographie • Retouche d'image avec Adobe Photoshop
- Initiation à l'Internet
- Formation aux réseaux
- Maintenance informatique
- Synchroniser + partager données avec smartphone et PC^{NEW}
- Comment configurer la sécurité AV réseau • Symantec Endpoint^{NEW}
- Configuration d'un moteur SMS^{NEW}
- Administration d'un autocom IP^{NEW}

(1) Offre soumise à condition



849, Rue Youla Plateau des 15 ans (vers Pharmacie Jagger) - email : kdcomputer2011@hotmail.fr

Rev 04 475 22 41 / 05 688 98 11
Kb +24389520131

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRAITEMENT DES IMAGES ET LE DESIGN

Contenu du séminaire :

- Notions de mensuration, de couleur, de calque, de formats d'image, ... et de design
- Traitement et montage des images complexes
- Retouche photos
- Conception des affiches publicitaires pro
- Conception des cartes de visite pro et des logos
- Importation et utilisation des plug-in Photoshop

Début : 19 Août 2014

Durée : 3 semaines

Coût : 45 000 Frs CFA + 1 marker non permanent

Heures : 17H - 19H30

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo marché total (derrière la fac de droit), à l'étage. MAG.SYS

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT



Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez ***4343*1*1# OK /YES**

Coût : 400 fca/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant

 www.waridtel.cg

 04 400 01 23 ou 123

 Warid Congo SA

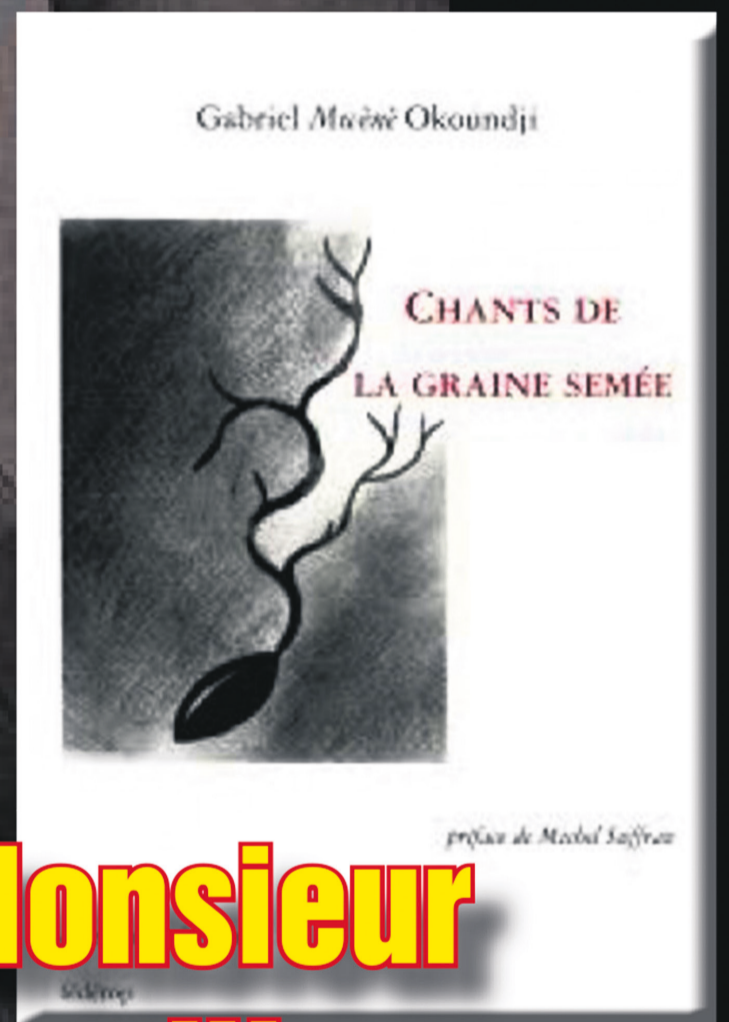


WARID
Passer à l'action

Séance dédicace



**Ouvrages de Monsieur
Gabriel Okoundji,**
le 6 août 2014 à partir de 12 heures.



Lieu Librairie : « Les DEPECHEs DE BRAZZAVILLE »
84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso
Centre-ville face marché de la PV à côté de la Cfao.

FEUX DE BRAZZA

Regards croisés sur l'instrument traditionnel de musique

Les travaux du cinquième colloque scientifique de Feux de Brazza ont débuté ce mardi 5 août à Brazzaville. Il s'agit de montrer l'importance de l'instrument traditionnel et de promouvoir son accès à l'échelle internationale.

Longtemps, la manipulation d'un instrument traditionnel était soumise à une initiation secrète et mystique. Aujourd'hui, une formation est requise. Ce qui arrête de voir le musicien comme un vagabond qui errait de village en village, au gré des fêtes et des événements. Le métier de musicien est consacré et l'artiste est désigné par l'instrument qu'il joue. Celui-ci devient un moyen par excellence de communication au sein de la communauté et avec les forces surnaturelles.

Deux experts dirigeront ce colloque à savoir : le professeur Charles Binam Bikoi, secrétaire



Une vue des participants

exécutif du CERDOTOLA et le professeur Lupwishi Mbuyamba, directeur exécutif de l'organisme paritaire collecteur agréé (OCPA). Durant ces trois jours,

hommes de culture, artistes, chercheurs et universitaires réfléchissent autour du thème « l'instrument de musique africain et son rôle dans la musique

mondiale ». Plusieurs préoccupations parmi tant d'autres seront abordées.

Ce colloque invite les participants à un voyage où l'instrument

de musique sera considéré par sa définition, son identification, sa description, sa signification et sa localisation. Prononçant le mot d'ouverture, Georges Moyen, ministre de l'Enseignement supérieur a invité les participants à lier la théorie à la pratique. Il a lancé un appel à la communauté des chercheurs, aux étudiants de cycle de recherche afin que soit élevé le niveau des débats. Susanne Furniss, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) a donné une leçon inaugurale axée sur certains types d'instruments qui n'existent qu'en Afrique. En effet, les cultures africaines ont fait émerger plusieurs types d'instruments à corde, totalement inconnus ailleurs. La plupart des pays africains utilisent les mêmes instruments et seule l'appellation linguistique les diffère.

Rosalie Bindika

LITTÉRATURE

« Rencontre Avec » le poète Gabriel Okoundji

L'émission produite par les Dépêches de Brazzaville recevra, le 6 août sur son plateau, le poète congolais Gabriel Okoundji, lauréat du prix Mokanda 2014. L'émission sera animée à la librairie des Dépêches de Brazzaville.

Dans le but de mieux connaître l'auteur, « Rencontre avec », animée par Sauve Gérard, réunira autour de l'invité un panel composé d'universitaires et de passionnés de littérature. Parmi ceux-ci, les professeurs André Patient Bokiba ; Mukala Kadima Nzuji et Omer Massoumou mais aussi le sculpteur du prix Mokanda, Rémy Mongo-Etsion. Sur la lignée des lauréats du prix Mokanda, Gabriel Okoundji succède à Ananda Devi et Emmanuel Dongala. Il est le troisième auteur à recevoir le prix Mokanda créé en 2012. Ce prix récompense un parcours littéraire mais surtout l'ensemble de l'œuvre d'un écrivain francophone dont les textes s'inspirent de l'Afrique et la célèbrent.

Gabriel Okoundji est un auteur au verbe profondément ancré dans le terroir congolais. Il est considéré comme l'un des poètes majeurs du continent noir. Actuellement, chargé d'enseignement à l'université Michel de Montaigne Bordeaux III en France, il vient de publier, cette année, les « Chants de la graine semée » aux éditions Fédérop.

Durly Emilia Gankama

Matériel informatique et telecom à vendre

- Antenne parabolique internet VSAT 1,20m bande Ku complète avec modem iDurect x3
- Antenne parabolique internet VSAT 1,80m bande complète avec modem iDirect x3
- Base émission reception Alvarion 5,2GHz-VL omnidirectionnelle
- Antenne point-à-point Alvarion 5,2GHz-VL
- Antenne client Avarion 5,2GHz VL

Contact : 055573000/068693973

PROMO VISA – DUBAI

Prix : 65.000FCFA (du 07 avril 2014 au 07 juillet 2014)
Kasstour Partenaire de Direct-Africa

Nos services :

- Vente des voitures toutes marques (neuves et occasions)
- Vente de pièces détachées à votre demande
- Agence de voyage (vente de billet d'avion de toutes destinations)
- Obtention de visa (Dubai, Chine, Afrique du sud etc.)
- Assistance à l'aéroport de Dubai
- Transport des marchandises (frets maritime et aérien)

Veillez nous contactez à l'adresse suivante :

Brazzaville (croisement avenue de la paix, rue Mayama N° 84 Mougali)

Tél : 05 009 00 90 / 06 626 50 81 / 06 926 18 92

Email : directafricabzv@yahoo.fr, kasstour@yahoo.fr

Pointe-Noire 476 Boulevard Félix Tchicayas-OCH

Tél : 05 533 17 87 / 06 628 61 67

Email : directafricapnr@gmail.com

NÉCROLOGIE

Les enfants Ondongo, Madame Blin, famille Mimy, Ebatha Franck Zoé et Sabaye Fernand, informent aux parents, amis et connaissances, le décès de Monsieur Ondongo Mbouala Pépin Richard, ancien basketteur Ange Noirs et agent de la cour des comptes et discipline budgétaire, survenu le 1er août 2014 au CHU à Brazzaville suite d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au numéro 126 de la rue Yaoundé à Poto-poto, derrière la station essence AOGC situé sur l'avenue de France.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



ÉTATS-UNIS – AFRIQUE

Le continent africain veut des solutions durables à son déficit énergétique

Le sommet qui se tient à Washington est une occasion pour les dirigeants africains dont ceux de la RDC, au regard des réticences américaines sur le projet Inga III basse chute, de mettre sur la table des discussions la problématique liée au faible taux de desserte en énergie électrique dans la région, et la nécessité d'encourager l'accès à l'électricité de tous les Africains.

Il s'agit de répondre efficacement à une demande croissante

en énergie, avec des besoins estimés à 7 000 mégawatts supplémentaires chaque année dans la région, alors que la moyenne de production supplémentaire ne s'établit pour l'instant qu'à 1 000 mégawatts. Pour la Banque mondiale (BM), le défi énergétique ne peut être qu'au cœur des discussions américano-africaines au cours du premier sommet du genre. En effet, le continent africain devrait mettre en avant-plan les chiffres choquants concernant, par exemple, les 600 millions d'habitants de la région n'ayant pas ac-

cès à l'électricité. Il y a aussi les 10 millions de petites et moyennes entreprises également non connectées à l'électricité. Pour les familles qui peuvent utiliser le courant électrique, elles font face à des factures salées, représentant trois fois le prix du tarif appliqué aux États-Unis d'Amérique ou en Europe, a renseigné la BM. Malgré ces tarifs exorbitants, il y a encore les pannes en fourniture, avec des phénomènes comme le délestage. L'on estime les pertes à 1, voire 4% du PIB chaque année. Aussi cette réalité contraste-t-elle avec l'image souvent véhiculée de l'Afrique comme une région dotée de fortes potentialités hydroélectrique et géothermique dans le monde. Mais tout ce potentiel n'est exploité qu'à hauteur de 8%. Quant à l'Europe Occidentale, elle a fanchi la barre des 85%. « La vallée du rift en Éthiopie représente à elle-seule un potentiel de 10 à 15 gigawatts. La région est dotée de réserves de gaz naturel considérables et d'abondantes ressources en matière d'énergie solaire et éolienne, ses capacités totales de production (Afrique du Sud incluse) n'excèdent pas 80 000 mégawatts. C'est plus ou moins ce que produit l'Espagne ou la Corée du Sud », a poursuivi la BM.

Le problème énergétique s'impose comme le thème majeur de ces assises. En effet, le continent africain s'est engagé voilà maintenant vingt années dans la voie de la croissance économique, et la BM dresse des prévisions encourageantes, avec une progression de 4,7% en 2014 à 5,1% en 2015 et 2016. De telles perspectives montrent l'intérêt pour les dirigeants africains de mobiliser leurs partenaires au développement. Selon l'analyse de la BM, la RDC et le Cameroun, présentés comme les « châteaux d'eau de la région », ensemble avec la Guinée, l'Éthiopie et l'Ouganda, sont en mesure de produire suffisamment d'énergie hydroélectrique pour satisfaire les besoins croissants du continent africain. Ces pays sont en train de s'organiser, et des solutions existent à ce défi, a renchéri la BM.

Avec un potentiel hydroélectrique estimé à 6 000 mégawatts, le barrage hydroélectrique de Lom Pangar, sur le fleuve Sanaga, au Cameroun, pourrait voir le jour entre 2015 ou 2016. Sa mise en état de marche réduirait sensiblement le coût de l'électricité pour près de 5 millions de Camerounais. En RDC, c'est le barrage hydroélectrique d'Inga avec une capacité estimée à 40 000 mégawatts mais

actuellement exploitée à seulement 2,5%.

Il est l'un des plus grands sites du monde. Au total, la RDC dispose de potentialités estimées à 100 000 mégawatts. Avec le développement d'Inga, la RDC sera en mesure de produire la source d'énergie renouvelable la moins chère du monde, à peine 0,03 dollars US le kilowatt-heure. Au-delà, l'on s'attend également à une faible pollution en raison du carbone minime, voire nulle.

La solution en Afrique passe nécessairement par une intégration, c'est-à-dire les pays excédentaires, grâce à leurs centrales géothermiques, à gaz, hydrauliques, solaires ou éoliennes, alimentent un réservoir commun, a recommandé la BM, et leurs voisins moins lotis en matières de ressources énergétiques et de capacités de production en profitent, grâce à cette approche intégrée. Il faut dès à présent éliminer les obstacles à la réalisation de ce projet régional, a poursuivi la BM. Ces efforts ne seront couronnés de succès que si les pays africains concernés mènent les réformes nécessaires apour redresser les sociétés nationales en charge des questions énergétiques.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Le général Amisi Tango Four n'est pas encore sorti d'affaire

Des voix s'élèvent contre la réhabilitation du chef d'état-major des forces terrestres, le général Gabriel Amisi Tango Kumba dit Tango Four, après avoir été innocenté par l'enquête initiée par le gouvernement congolais.

L'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj) qui, dans un communiqué du week-end, a profondément déploré le fait que « l'enquête menée par le gouvernement sur le trafic d'armes et munitions mis à charge notamment du général Gabriel Amisi, n'ait pas été indépendante, impartiale et exhaustive ». LONG qui se trouve parmi les sceptiques fait, en



Le général Amisi Kumba dit Tango Four

effet, constater « qu'en lieu et place des conclusions d'une enquête judiciaire, ce sont celles d'une commission composée notamment des membres des Fardc qui ont fondé la décision du Conseil supérieur de la défense de blanchir le général Amisi. Cette enquête n'a pas respecté les principes des Nations unies qui prescrivent que les enquêteurs soient compétents, indépendants et impartiaux vis-à-vis des suspects et de l'organe qui les emploie », a déclaré le président de l'Acaj, Me Georges Kapiamba. Pour ce juriste, l'indépendance de cette enquête a donc été compromise par le fait qu'elle ait été attribuée à des membres des forces armées et effectuée par les forces armées elles-mêmes.

Dans sa réaction, l'Acaj a rappelé que le Comité des droits de l'Homme des Nations unies insiste pour que, dans les cas des violations des droits de l'Homme commises par des militaires et des membres des forces armées, les enquêtes soient confiées à des tribunaux civils. C'est en tenant compte de cette volonté de la communauté internationale que cette ONG a recommandé

au gouvernement congolais de se conformer aux principes des Nations unies sur des enquêtes se rapportant aux violations des droits de l'Homme, en particulier pour ce cas du général Amisi Kumba, et à la Cour pénale internationale d'en avoir regard dans

le cadre de ses enquêtes en cours sur les Kivu, au cas où le gouvernement n'y revient plus.

IL est noté que le général Gabriel Amisi a été mis en cause dans le rapport des experts des Nations unies publié le 21 novembre 2012 pour le trafic d'armes et des munitions dans les deux provinces du Kivu. Il fut ainsi suspendu, fin novembre 2012, de ses fonctions de chef d'état-major des forces terrestres pour raisons d'enquête. Le 24 novembre de la même année, l'Acaj avait, dans un communiqué de presse, recommandé aux autorités congolaises à faire superviser l'enquête par une autorité judiciaire; et que ladite enquête soit indépendante, impartiale et exhaustive. Ce communiqué a été transmis aux autorités concernées par une lettre de plaidoyer du 26 novembre 2012. Cette ONG s'est réjouie que par sa lettre n° 111/LW/02/KBI/CAB/MIN/J&DH/2013 du 23 janvier 2013, la ministre de la Justice et des Droits humains a soutenu cette démarche et demandé à la même occasion à l'auditeur général des Fardc de lui communiquer la suite y réservée.

Lucien Dianzenza

VIE DES PARTIS

Lisanga Bonganga prône pour l'autodissolution de l'Opposition républicaine

Le regroupement politique s'est écarté de la ligne qu'il s'est tracée à sa création, estime le patron du Front populaire de l'opposition, une nouvelle plate-forme créée dans l'objectif de barrer la route à toute tentative de révision constitutionnelle.

L'Opposition républicaine initiée dans la foulée des concertations nationales dont elle a été un des fervents défenseurs traverse une mauvaise passe. Les querelles intestines auxquelles se livrent ses membres se sont corsées au point de rendre quasi impossible toute tentative de réconciliation. La division est à ce jour consommée entre les partisans de Léon Kengo wa Dondo, l'autorité morale contestée de la plate-forme, et Lisanga Bonganga, ancien modérateur et initiateur du Front populaire de l'opposition. Ce dernier ne rate plus une seule occasion pour vilipender le président du Sénat pour l'avoir embarqué dans une aventure sans issue à travers les concertations nationales dont les acquis, estime-t-il, sont en passe d'être bradés aujourd'hui. « Cette structure s'est muée en un conglomérat incongru des mobutistes nostalgiques et avides du pouvoir et constitue aujourd'hui un appendice de la majorité présidentielle, chantre de la révision constitutionnelle. Ce qui ternit l'image de l'opposition politique



Lisanga Bonganga

congolaise », a fait observer, lors d'une récente intervention médiatique, Lisanga Bonganga entré en dissidence depuis deux mois contre son mentor, Léon Kengo. Le fait que ce dernier et une frange d'opposants à sa solde appuient le projet de la révision constitutionnelle caressé par la majorité au pouvoir est perçu comme une trahison par Lisanga Bonganga qui conclut à l'autodissolution de l'Opposition républicaine. Et pour cause : ses animateurs se sont totalement écartés de l'objet et de la mission à la base de la création de cette plate-forme.

« Cette structure s'est muée en un conglomérat incongru des partis, des personnalités et des regroupements politiques révisionnistes de la Constitution »,

a lancé Lisanga Bonganga tout en taxant d'opportuniste révisionniste tout individu ou groupe d'individus qui continuerait à se réclamer de l'Opposition républicaine. Les attaques du président du Front populaire de l'opposition sont cependant nuancées par les partisans de Léon Kengo wa Dondo qui lui dénie la qualité de dissoudre leur regroupement dont il a, par ailleurs, été exclu. Les élucubrations de Lisanga Bonganga, à en croire Gaston Dido (un proche de Léon Kengo), sont sans

fondements puisque l'Opposition républicaine est en passe d'effectuer sa sortie officielle après avoir entériné ses statuts et règlement d'ordre intérieur.

Toutefois, d'après maints observateurs, la crise qui sévit à l'Opposition républicaine résulte du fait que les attentes de nombreux membres de ladite plate-forme à qui l'on avait fait miroiter des postes ministériels au gouvernement de cohésion nationale issu des concertations nationales n'ont pas été satisfaites. D'où la fronde orchestrée contre Léon Kengo wa Dondo qui, d'après eux, n'aurait pas joué franc jeu dans ce « deal » qui s'est avéré à la fin un marché des dupes.

Alain Diasso

SANTÉ PUBLIQUE

Des cas de rougeole enregistrés à Boma

Lors de la campagne de vaccination contre la rougeole et la polio organisée à Boma, du 29 juillet au 2 août, des cas de rougeole et deux cas de paralysie flasque aiguë ont été notifiés.

Au cours de la réunion du comité provincial de coordination dirigée par le maire de la ville de Boma, Marie-Josée Niongo, en son cabinet de travail, des superviseurs ont rapporté l'existence de plusieurs cas de rougeole dans les zones de santé de Boma Bungu, Tshela, Lukula, Vaku, Kikonzi. En outre, au cours de la réunion du comité local de coordination qui se tenait chaque soir au bureau de staff à l'hôpital général de référence de Boma pour passer en revue les forces et les faiblesses des activités quotidiennes de la vaccination, un superviseur des superviseurs a fait savoir qu'un cas avéré de rougeole a été enregistré au site de Cbco dans la commune de Kalamu. L'enfant



Seule la vaccination prévient la survenue de la rougeole

malade, a-t-il indiqué, a été amené au centre de santé pour des soins appropriés.

À Boma Bungu, il a aussi été en-

registré deux cas compatibles de polio virus sauvage. Pour ces derniers cas, le maire de la ville avait instruit les superviseurs de faire

plus d'investigation. À en entendre un superviseur, il s'agissait des anciens cas.

Des enfants de refoulés de Brazzaville ont été aussi vaccinés. Des sites de vaccination ont été aménagés dans les zones frontalières de Boma pour éviter que les enfants qui viennent de Brazza soient exposés à la maladie. Des équipes fixes de vaccinateurs ont aussi été renforcées sur l'ordre du maire de la ville de Boma qui tenait à tout prix que tous les enfants soient vaccinés pour éradiquer ces deux maladies qui constituent l'une des principales causes de mortalité infantile.

Le refus de parents suite aux croyances religieuses est l'une de causes qui fait qu'on assiste à Boma à la recrudescence de cas de rougeole. Cette attitude a été dénoncée par le médecin chef de Zone de Boma, le Dr Kennedy Pholo Nzebo qui a appelé les parents à vacciner leurs enfants pour les prévenir contre ces maladies évitables par la vaccination.

La résurgence des épidémies de rougeole dans la zone de santé de Boma, martèle-t-il, est imputable à certains parents qui ne font pas vacciner leurs enfants lors de vaccination de routine et des campagnes. Quoiqu'il y ait cet appel, il y a des parents qui refusaient toujours de se rendre dans les sites de vaccination. Suite aux multiples cas de résistance rapportés au maire de la ville de Boma, Marie-Josée Niongo, celle-ci avait pris la sage décision de descendre sur le terrain pour convaincre ces « résistants ». C'est dans les villages situés dans la zone de santé de Boma Bungu qu'on a signalé plusieurs cas de refus. Réalité vécue par le maire de ville de Boma. Car, à son arrivée dans ces villages, il y a des pères de familles qui avaient fui dans les champs, d'autres ont trouvé refuge sous le lit, d'autres encore sur les arbres. Dans tous les villages de résistants à la vaccination, les enfants ont été tous vaccinés.

Aline Nzuzi

UNICEF

La structure appelle les intervenants en nutrition à promouvoir l'allaitement maternel

À l'occasion de la semaine mondiale de l'allaitement maternel célébrée du 4 au 10 août, les voix se lèvent pour soutenir la promotion de cette pratique auprès de mères car elle contribue à la réduction de la mortalité infantile. En RDC, cette journée est placée sur le thème « L'allaitement maternel, un atout gagnant pour la vie ! ».

La semaine mondiale de l'allaitement maternel est une opportunité pour que la communauté soit davantage sensibilisée sur cette question tout en faisant la promotion de cette bonne pratique.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde pour soutenir que l'allaitement maternel exclusif jusqu'à six mois est plus qu'avantageux pour le nourrisson. Il est un facteur de réduction de la mortalité infantile, comme l'a fait savoir le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi Mukwampa, lors de son adresse à la Nation : « L'allaitement maternel exclusif est l'intervention la plus efficace dans le cadre de la réduction de la mortalité infantile. Il doit non seulement être exclusif jusqu'à six mois, mais il doit ensuite être prolongé jusqu'à 2 ans ».

Pour promouvoir cette pratique la représentante du Fonds des

Nations unies pour l'enfance (Unicef), Barbara Bentein, invite tous les intervenants en nutrition, à savoir les professionnels de santé, la société civile, les communicateurs et toute la communauté « à appuyer la promotion de l'allaitement maternel en vue de contribuer à l'atteinte du quatrième objectif du millénaire pour le développement d'ici 2015 ». Pour Barbara Bentein, les résultats préliminaires de la deuxième enquête démographique et de danté (EDSII) sont fort encourageants eu égard à l'allaitement maternel pendant les six premiers mois de vie des enfants, car on y relève une hausse de 36 à 48% entre 2007 et 2013.

La semaine mondiale de l'allaitement maternel, ajoute-t-elle, nous donne l'opportunité de nous encourager tous à redoubler d'efforts en faveur d'un moyen très simple de sauver de jeunes vies. De son côté, le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Waogodo Caboré soutient que l'allaitement maternel est le meilleur moyen d'apporter aux nouveau-nés les nutriments dont ils ont besoin. C'est la raison pour laquelle l'OMS recommande l'allaitement au sein exclusif du nourrisson jusqu'à l'âge de six mois et de poursuivre ensuite jusqu'à l'âge de deux ans au moins, en l'associant à une alimentation

de complément qui convienne. Pour sa part, le représentant du Programme alimentaire mondial (PAM), Martin Ohlsen, fait savoir qu'en RDC, plus de la moitié des femmes enceintes et allaitantes sont en situation d'insécurité alimentaire. « Le PAM participe activement à l'identification de ces femmes vulnérables et leur apporte une assistance nutritionnelle essentielle sous différentes formes : par la provision de nourriture ou de suppléments en micronutriments. Ces bénéficiaires sont également sensibilisées sur la pratique de l'allaitement maternel à travers des séances d'éducation nutritionnelle », a-t-elle dit. L'allaitement maternel est aussi un véritable contraceptif. Pour la représentante du Fonds des Nations unies pour la population, Mme Diene KEITA, qui soutient cela, l'allaitement naturel est donc à encourager pour la santé des mères et des enfants. « L'allaitement maternel exclusif est une méthode contraceptive naturelle acceptée et reconnue par tout le monde. En allaitant correctement son enfant, une mère peut espacer les naissances comme cela se faisait dans nos sociétés traditionnelles, et améliorer sa santé », a-t-elle déclaré.

A.N.Z.

BAS-CONGO

La prochaine rentrée scolaire déjà menacée

Les enseignants de la province, qui réclament une prise en charge totale par l'État congolais, promettent de débrayer, au cas où leurs revendications ne sont pas prises en compte.

Bas-Congo, vous informons, Excellence président de la République, au travers cette lettre ouverte, que nous mettons fin au système de la prime accordée aux enseignants par les parents, après 22 ans, alors que pré-



Radio Okapi/Ph John Bompengo

Des élèves d'une école de Kinshasa

Parmi les résolutions de l'assemblée générale tenue le week-end dernier, la synergie des syndicats des enseignants du Bas-Congo revendique une prise en charge totale des enseignants par l'État congolais. Ces enseignants qui exigent également une augmentation salariale de 500 %, se disent, par ailleurs, fatigués de recevoir leurs primes de motivation des parents depuis plus de 22 ans. Le porte-parole de la synergie syndicale des enseignants du Bas-Congo, Simon Nsilulu, a noté à radiokapi.net que les enseignants considèrent que leur situation salariale constitue l'un des éléments moteurs pour le redressement de l'appareil éducatif congolais. « Nous, enseignants du

vue pour une année, sur toute l'étendue de la province, et exigeons, dès la paie de septembre, l'augmentation d'une enveloppe salariale cinq fois supérieure à celle prévue avant la rentrée scolaire », a-t-il soutenu.

Ces enseignants ont déploré, en effet, que presque tous les gouvernements qui se sont succédé à la tête du pays n'ont réalisé aucune de leurs promesses en la matière. Par ailleurs, le ministre provincial de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel dans le Bas-Congo, a affirmé à la radio onusienne ne pas être saisi, par un document officiel, des décisions prises au cours de cette rencontre.

Lucien Dianzenza

ENJEUX POLITIQUES

L'opposition réclame la tenue d'un dialogue inclusif

L'UDPS d'Étienne Tshisekedi, l'UNC de Vital Kamerhe, le RCD/K ML de Mbusa Nyamwisi et leurs alliés ont appelé le président Joseph Kabila à un dialogue inclusif d'ici la fin du mois d'octobre conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba afin, disent-ils, « d'organiser son départ en douceur ».

Après que la majorité, par le biais du parti présidentiel, a dévoilé clairement son intention de modifier l'actuelle Constitution, l'opposition est vite montée au créneau pour exprimer son désaccord à ce projet qu'elle estime dangereux pour l'avenir du pays. De la même manière que la majorité pense lancer une campagne d'explication pour tenter de faire adhérer un grand nombre de Congolais à ce dessein, l'opposition, elle aussi, croit être en droit d'attirer l'attention de l'opinion sur le côté sordide d'un tel projet. C'est dire que la guerre est désormais ouverte entre une majorité qui tient mordicus à accorder un mandat supplémentaire au chef de l'État via une refonte de la Constitution, et une opposition qui s'y oppose catégoriquement. Le deuxième acte de cette guerre de tranchée enclenchée après la matinée politique du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) qui, le premier, avait lancé les hostilités, s'est négocié le 5 août à la Place Sainte-Thérèse à Ndjili. L'UDPS d'Étienne Tshiseke-

di, l'UNC de Vital Kamerhe et le RCD/K ML de Mbusa Nyamwisi et leurs alliés ont, à l'occasion, fait une démonstration de force. Le lieu fut investi par une foule immense. Tous les messages adressés à l'assistance par les représentants de ces formations politiques avaient un tronc commun, à savoir la négation de toute tentative de modification de la Constitution. Ce projet nourri par la majorité tiendrait, d'après les opposants, à accorder un mandat supplémentaire à Joseph Kabila au-delà de 2016 en touchant aux dispositions intangibles contenues dans l'article 220 lié à la forme de l'État, le nombre et la durée des mandats du président de la République. Pour ces formations politiques de l'opposition qui n'ont pas pris part aux concertations nationales, ce forum aura été un échec comme en témoigne la non-exécution de ses recommandations, avec à la clé, la volonté affichée de retoucher la Constitution au grand dam des forces sociales du pays. Elles estiment que ce forum avait été monté de toute pièce pour atteindre cette finalité en cherchant à conditionner les esprits. Mais hélas ! L'échec est patent et la quête effrénée de modifier la Constitution en serait symptomatique. Pour l'UNC, l'UDPS, le RCD/K ML et alliés, la seule alternative qui s'impose aujourd'hui au pays demeure l'organisation d'un dialogue inclusif dans l'esprit de

l'Accord d'Addis-Abeba signé le 24 février 2013 par onze chefs d'État africains.

« C'est pour avoir cherché à s'en écarter à travers les concertations nationales que le pays tanguerait aujourd'hui », commente un cadre de l'UNC. Et d'ajouter : « Le dialogue inclusif selon l'accord cadre d'Addis-Abeba ne devait pas laisser place aux concertations nationales qui, du reste, constituent un échec ».

D'où l'appel lancé à Joseph Kabila pour qu'il convoque d'ici la fin du mois d'octobre un dialogue inclusif conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba afin, dit-on à l'opposition, « d'organiser son départ en douceur ». L'opposition réunie à la place Sainte-Thérèse s'est dite confiante quant à l'aboutissement de ces assises avant la fin du mois d'octobre prochain.

Une autre frange de l'opposition, le Front populaire contre la révision de la Constitution et pour les élections crédibles en RDC que pilote Lisanga Bonganga, a joint sa voix à celle de l'UNC, l'UDPS, RCD/K ML et alliés. À tous ceux qui y voient une cacophonie trahissant un manque de cohésion, le leader du Front populaire estime que l'opposition n'y va pas en ordre dispersé. « Nous sommes en train de mener le même combat. L'essentiel est que nous avons le même objectif stratégique », a-t-il soutenu.

Alain Diasso

MARIAGE DE PAPA WEMBA

Trois jours de festivités prévus

Le patron de l'orchestre Viva la Musica va se marier le 9 août après 44 ans de vie commune avec son épouse Marie Rose Luzolo « Amazone ».

Après dix jours passés dans l'est du pays, principalement à Goma et à Bukavu, Papa Wemba a regagné Kinshasa le 3 août.

Le roi du village Molokai s'est produit avec son groupe Viva la Musica à Bukavu le 26, le 27 et le 29 juillet. Il s'est ensuite rendu à Goma où il a presté le 2 août. De retour à Kinshasa, l'artiste s'attelle à la préparation de son prochain mariage qui aura lieu à la paroisse Saint-Joseph de Matongé. Plusieurs personnalités de marque sont attendues à ce grand évènement qui sera célébré pendant trois jours : les 9 et 10 août, dans un cadre privé, et le 12 août au couloir Madiakoko à Matonge. Parents de six enfants, le couple s'était déjà marié coutumièrement après la naissance de leur premier enfant dans les années 70. « C'est une reconnaissance. Marie-Rose et moi nous nous sommes décidés à nous présenter à l'église. Les enfants nous ont également beaucoup encouragés. Nous avons laissé parler notre cœur. Il y a quelques années le Pape Benoît XVI nous avait bénis et même le cardinal

Monsengwo avait prié pour nous. C'est une reconnaissance envers l'Église catholique et envers Dieu », avait déclaré Papa Wemba lors d'un passage sur la chaîne de télévision publique.

Maître d'école en tête du hit-parade

Sur le plan musical, le nouvel album de Papa Wemba « Maître d'école » caracole en tête du hit-parade congolais. Dans ce nouvel opus, l'artiste a dédié deux chansons à son épouse à savoir « 4 minutes 29 secondes d'adoration » et « Ma Rosa ». L'album de vingt-cinq chansons contient une diversité musicale ancrée dans la Rumba congolaise. Plusieurs titres sortent déjà du lot au regard de leurs compositions musicales. Ainsi, la chanson « Bande Passante » est sans doute l'une des plus belles balades de cet album. « Mobembo », interprétée presque en acoustique dévoile, une fois de plus, le talent vocal incomparable de « Petit Rossi ». « Éric Ntela », « 4 minutes 29 d'adoration », « Last dance », « Oyebi », « Simple Rêve », avec Patrick Bebey au piano, ou encore « Chasse à l'homme », en duo avec JB Mpiana, sont autant de pépites musicales contenues dans « Maître d'école ».

Patrick Kianimi

Section O. Avis d'appel d'offres (AAO)

AGENCE CONGOLAISE DES GRANDS TRAVAUX

Appel d'offres N° ACGT/DG/CGPMPJMF/AOL/01/2014

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation de marchés paru sur le site web www.arnp.rdc.org de l'Autorité de régulation des marchés publics de la RDC en date du 06 mars 2014.

2. L'Agence congolaise des grands travaux (ACGT) a obtenu, dans le cadre de son budget d'investissement, des fonds, afin de financer l'exécution des plusieurs études des projets d'infrastructures à travers la RDC, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché numéro ACGT/DG/CGPMP/1v1F/AOLJOEL/2014 relatif à l'acquisition des matériels spécifiques.

3. L'ACGT sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir plusieurs matériels spécifiques, parmi lesquels le scanner pour structures en béton et en maçonnerie, l'appareils de mesure de déplacement des terrains ou des structures, le détecteur des câbles enterrés (métalliques ou non), repartis en six lots distincts assortis chacun d'une formation de prise en mains pour chaque équipement. Il s'agit des lots suivants:

Lot 1 : Acquisition d'un scanner pour structures en béton et en maçonnerie

Lot 2: Acquisition d'un support pour antennes [DS pour nombreuses applications en géologie et environnement

Lot 3: Acquisition d'un appareil de me-

sure des déplacements de terrains ou de structures

Lot 4: Acquisition d'un appareil de détection des câbles enterrés (métalliques ou non)

Lot 5: Acquisition d'un logiciel de simulation de trafic.

Lot 6: Acquisition d'un gamma densimètre

4. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert, tel que défini dans la loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de L'ACGT au Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics à l'adresse électronique cgpmp@acgt.cd et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après:

Agence congolaise des grands travaux
Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics

Local « CGPMP »
1, avenue de l'OUA,
Commune de Ngaliema
Réf: Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo
Email : cgpmp@acgt.cd
De 8 H 30 à 16 H 00, TU+1.

6. Les exigences en matière de qualification sont:

- Expérience générale: 3 ans minimum

dans la fourniture des équipements technologiques de pointe;

- Expérience spécifique: avoir déjà fourni des matériels spécifiques de laboratoire (géotechnique, matériaux de construction ou autres) à au moins une institution (publique ou privée) à travers le monde au cours de 3 dernières années (donner les références complètes des clients: adresse physique, e-mail, téléphone, etc.);

- Disposer d'un chiffre affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2013, 2012, 2011) égal à au moins une fois le montant de l'offre présentée;

- Présentation des états financiers certifiés des trois dernières années (2013, 2012 et 2011).

Une marge de préférence de 10 % sera appliquée aux fournitures fabriquées dans les Etats membres du COMESA et présentées par des candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après:

Agence congolaise des grands travaux
Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics

Local « CGPMP »
1, avenue de l'OUA,
Commune de Ngaliema
Réf: Enceinte Procoki
République Démocratique du Congo

Email : cgpmp@acgt.cd

Contre la présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de Francs congolais cinq cent mille (500 000 FC) sur le compte RawBank intitulé "Agence Congolaise des Grands Travaux" et portant le numéro 05101-01001436101-25 USD.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-haut indiquée au plus tard le 11 août 2014 à 12 H 00 précises TU+1. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après:

Agence congolaise des grands travaux
Secrétariat permanent de la cellule de gestion des projets et des marchés publics « salle des réunions »

1, avenue de l'OUA,
Commune de Ngaliema
Réf: Enceinte Procoki

République démocratique du Congo
Email : cgpmp@acgt.cd

le 11 août 2014 à 13 H 00 TU+1. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant équivalent à 2 % du montant de l'offre présentée Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 28 juillet 2014

Charles Médard Ilunga Mwamba
Directeur général

FORUM

Les premières journées de réflexion sur l'évolution du handball en RDC

L'objectif de ces journées, initiées par des anciens et actuels pratiquants du handball réunis dans un comité d'organisation, est de trouver des voies et solution contre les maux qui gangrènent cette discipline sportive.

Les anciens et actuels pratiquants et sympathisants du handball organisent, du 7 au 9 août au centre Bondeko à Kinshasa, les « Premières journées de réflexion sur l'évolution du handball en RDC (1er JREHB) ». Selon le communiqué de presse signé par Pierre Ntumbi Shambuï, président du comité d'organisation de cette activité, l'objectif est de relancer cette discipline en RDC. Au nombre des invités à cette activité liée au handball, Baudouin Banza Mukalayi Nsungu ministre de la Culture, Arts, Jeunesse, Sport et Loisirs, a été choisi pour procéder l'ouverture solennelle des travaux.

Deux thèmes centraux vont constituer l'objet de ces premières journées de réflexion sur le handball congolais. « Le handball en RDC : aperçu historique et perspectives d'avenir » est le premier thème ; « Organisation,



Match de handball sur un terrain dans l'enceinte du stade des Martyrs à Kinshasa

structures et fonctionnement des fédérations sportives : cas de la Féhand » est le deuxième thème tant attendu de ces assises. Ces thèmes seront animés par des personnalités bien connues dans le monde du handball congolais, notamment Léon Thangu Lemy Milla, ancien directeur technique, Dodo Souleymane, président national de la Commission des arbitres et règles des jeux pendant plusieurs années, Pascal Albert Mukongo, secrétaire général honoraire, précurseur du handball au Katanga, et Léonard Mukenge, vice-président honoraire, initiateur et grand animateur du handball au Katanga et au Kasai occi-

dental.

Aussi les participants vont-ils proposer des pistes de solution après avoir établi un état des lieux, en diagnostiquant systématiquement tous les maux qui sont à la base du déclin du handball en RDC. Le comité d'organisation invite à cet effet les participants à réfléchir profondément sur les causes profondes du déclin mais aussi et surtout sur les stratégies, moyens et voies pouvant amener à envisager de meilleures perspectives d'avenir afin que le handball retrouve sa place d'antan au sein du mouvement sportif et olympique congolais.

Martin Enyimo

CAN U17 NIGER 2015

La RDC écartée des éliminatoires par le Nigeria

Les Léopards cadets de la République démocratique du Congo (RDC) ne vont pas continuer l'aventure des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de moins de 17 ans.

Après leur qualification pour le deuxième tour éliminatoire aux dépens des jeunes Hirondelles du Burundi sur tapis vert (retrait

des cadets de la RDC qui était à sa toute première expérience internationale. Les joueurs d'Éric Tshibasu n'ont donc pas pu réaliser le miracle. Réagissant juste dans la soirée après la défaite de ses poulains à partir d'Abéokuta, le sélectionneur Éric Tshibasu a indiqué dans un échange sur un réseau social : « Nous sommes arrivés le samedi vers 16 heures

été applaudis par tout le stade à la fin de la partie ».

Notons que dans d'autres rencontres des éliminatoires, l'on note la qualification de la Tunisie après le forfait de la Sierra Léone, du Ghana suite au retrait du Sud-Soudan, de l'Ouganda aux dépens du Rwanda (3-2, 4-0). La Zambie s'est débarrassée du Botswana (1-0, 5-0). Le Sénégal a été écarté par le Togo (1-1, 0-0), le Gabon (futur adversaire du Nigeria) a sorti de son chemin l'Éthiopie (3-0, 0-0). Signalons les qualifications du Cameroun face au Burkina Faso (2-0, 0-0), de l'Angola contre le Mozambique (2-0, 1-2), du Bénin face au Mali (0-0, 1-0), de la Guinée au détriment du Maroc (2-1, 1-0). L'Égypte accède au tour suivant après son succès sur le Congo Brazzaville (1-0, 1-0), ainsi que la Côte d'Ivoire après le retrait de la Libye pour le match retour. Au match aller, la Côte d'Ivoire s'était déjà imposée par quatre buts à zéro. À l'issue du dernier tour éliminatoire, les sept qualifiés rejoindront le Niger qui est qualifié d'office pour disputer la phase finale de la CAN U17 du 15 février au 1er mars 2015. Et la RDC sera donc absente de la phase finale de cette compétition prévue en terre nigérienne.

M.E.



Vue du match aller RDC contre Nigeria au stade Tata-Raphaël de Kinshasa

du Burundi), les Léopards cadets sont tombés face aux jeunes coriaces du Nigeria. Déjà battus au match aller au stade Tata-Raphaël de Kinshasa par zéro but à un, ils se sont lourdement inclinés, le 3 août, à Abeokuta, à 60 km de Lagos au Nigeria, par zéro but à quatre. Cette défaite face aux Golden Eagles du Nigeria, champions du monde en titre des U17, marque la fin du parcours de la sélection

à l'Hôtel à Abeokuta alors qu'on avait quitté Kinshasa le vendredi aux environs de 23 heures. Nous avons pourtant fait un très beau match mais la fatigue a été durement ressentie. Nous avons fait 40 minutes de rêve mais, les jeunes se sont lâchés à chaque fois par des erreurs en fin de mi-temps. On n'a pas mérité. Et le score est trop lourd par rapport à la prestation des enfants qui ont

INTERVIEW. MARIE OMBAS

« Kinshasa Fashion Week était une très belle expérience »

Présente à la 2e édition de l'évènement mode sous le label Mood (humeur en français), anagramme de ses initiales mis ensemble faisant passer son post-nom après son prénom, c'est dire que la styliste congolaise crée comme elle le ressent un peu à son humeur. C'est sous un joli sourire qu'elle a avoué aux Dépêches de Brazzaville : « Je fais les choses qui me plaisent. Souvent les gens me demandent pourquoi vous avez fait ceci, pourquoi vous avez choisi cela. Moi, je me dis que nous les artistes faisons parfois des choses juste par envie de réaliser le beau ». Dans cet entretien accordé en pleine exposition, le 20 juillet, au lendemain du défilé qui a mis ses créations sous les feux de la rampe, la fashion designer (créatrice de mode) s'est plu à nous relater comment elle a vécu l'aventure Kinshasa Fashion Week (KFW).

Les Dépêches de Brazzaville : Comment avez-vous vécu l'évènement ? Un mot sur le chemin parcouru, avant d'en arriver aux soirées KFW ?



Marie Omba accompagnant la dernière sortie de ses modèles à la KFW

Marie Omba : L'aventure a commencé il y a quelques mois car le préalable c'était le dépôt du dossier qui a permis notre sélection. Puis nous avons eu largement le temps de nous préparer et pris le temps de réfléchir sur quoi présenter en rapport avec le thème. LDB : Était-ce votre première participation à la Kinshasa Fashion Week, comment l'avez-vous vécu ? MO : Oui, mais en octobre de l'année passée, j'avais participé au Congo Fashion Week. Kinshasa Fashion Week était une très belle expérience. Nous avons vraiment été chouchoutés d'un point de vue artistique, nous avons eu la latitude de nous exprimer. Nous avons été placés dans un cocon où nous avions juste à penser musique, décor, chorégraphie, à l'artistique et au beau. Donc nous avons vécu dans une agréable atmosphère pendant deux jours avec toute une équipe artistique à notre service. C'était vraiment une très belle expérience.

LDB : Sur quoi avez-vous planché en définitive, question de faire valoir son savoir-faire ou d'en mettre plein la vue au public ?

MO : Non, l'objectif n'est jamais d'en mettre plein la vue. Moi, je

suis à la base une artiste donc je travaille pour le beau. J'aime le beau, j'aime l'harmonie. C'est une atmosphère que l'on crée, c'est une histoire que l'on veut raconter à travers des vêtements. Pour moi, cette collection a servi à répondre à une critique qui m'est souvent faite entre guillemets, à savoir que mes tenues, mes créations ne sont pas assez africaines pour sous entendre que je n'utilise pas assez de pagne. Je voulais dire que selon moi, le pagne tel que l'on connaît et le vit aujourd'hui n'est pas africain. Il y a deux périodes de l'histoire de l'Afrique. Il y a l'avant-colonisation qui correspond à notre identité réelle et l'après-colonisation, période durant laquelle l'on a procédé à un mixage entre ce que le colon nous a imposé à un moment donné et ce que l'on est et l'on a fait un peu la sommation de tout cela. Mais, moi je ne me reconnais pas dans le pagne. Le choix de faire ce thème cela m'a forcé à faire une recherche dans ce qui est africain. J'ai alors pris le raphia, une matière d'origine végétale et la découverte du ngoto, la toile de jute, ensuite nous a permis de l'intégrer à notre ouvrage de sorte

que nous avons travaillé avec des matériaux qui proviennent de la terre d'Afrique. Dans ce sens, ma collection n'était peut-être pas à 100% africaine mais elle l'était du point de vue graphique et visuel.

LDB : Satisfaite du résultat final ?

MO : Oui. Vraiment un grand merci aux organisateurs de Kinshasa Fashion Week. Nous pensons que nous avons pu nous exprimer artistiquement et bénéficié d'un encadrement de professionnels. C'est vrai que des fois lorsqu'il faut choisir la musique, la chorégraphie, ce ne sont pas les idées qui manquent mais c'est tout autre chose que de travailler avec des professionnels qui vous écoutent d'abord et vous demandent ce que vous pensez faire et ensuite seulement vous font des propositions. J'ai bien aimé la démarche de Yan. Il se donnait la peine de proposer, de nous demander ce que nous pensions de ceci ou cela et là, nous avions l'occasion de donner notre avis sur la question, à savoir que l'on préférerait prendre telle chose et pas une autre, grader ceci et pas cela. J'ai apprécié le respect du désir artistique du styliste.

Propos recueillis par Nioni Masela

OUESSO / SANGHA

Lancement du test sur l'origine électronique des marchandises

Le projet qui concerne le Congo et le Cameroun vise à mettre au point le certificat d'origine électronique en vue d'un meilleur suivi des exportations. La cérémonie de lancement de ce projet s'est déroulée à la chambre de commerce de Ouesso, dans le département de la Sangha. Trois experts représentant les parties impliquées ont pris part à cette activité.

En effet, le certificat d'origine électronique est un document utilisé en vue de prouver qu'une marchandise exportée est entièrement obtenue, produite ou manufacturée dans un pays donné. Les tests réalisés à Ouesso ont porté sur l'exportation du bois congolais via le port de Douala au Cameroun. Avec l'aide d'un exploitant forestier choisi pour les besoins de ce test, les experts des deux guichets uniques du Congo et du Cameroun ont simulé une opération d'exportation. Celle-ci a mis en action les différents acteurs de la chaîne que sont, notamment, les chambres de commerce de Pointe-Noire, de Ouesso, la douane camerounaise et les deux guichets uniques du Congo et de Cameroun (GUOT et GUCE).

La tâche du GUOT dans le déroulement de cette phase pilote consiste à émettre électroniquement les certificats d'origine



Photo de famille après le lancement du projet

à travers la plateforme que l'Alliance africaine pour le commerce électronique (AACE) a implantés sur le système électronique GUOT. Ainsi, pour une appropriation effective des fonctionnalités de cette plateforme d'échange de certificat électronique, l'Alliance a dispensé des formations à l'endroit des exportateurs, douaniers et personnels de la chambre de commerce de Ouesso.

Le projet constitue une solution pour le commerce intra-africain. Autrement dit, la mise en place

d'une plateforme d'échange de certificat d'origine électronique entre le Congo et le Cameroun facilitera les échanges commerciaux dans la zone Cémac en rendant possible la libre circulation des marchandises dont l'origine communautaire est prouvée. L'authentification et la mise à disposition des certificats d'origine permettront aussi de réduire ou de supprimer les tracasseries frontalières auxquelles les opérateurs économiques sont souvent confrontés. Grâce à ce dispositif, le

commerce intra-africain connaîtra un dynamisme prononcé qui ne manquera pas d'améliorer le niveau des échanges qui atteignent à peine les 10%.

À terme, l'échange de certificat d'origine électronique entre le GUOT et le GUCE, permettra de réduire les risques de fraude, les délais et les coûts de délivrance du même certificat d'origine électronique.

Ainsi, le ciblage des marchandises à inspecter aux frontières sera plus aisé à l'instar du bois congolais qui transite par le Ca-

meroun. Ce projet bénéficie du soutien financier de la Commission économique africaine des Nations unies.

Le projet, selon les experts occupe une place de choix à l'AACE avec l'attention que manifeste son président, Ibrahim Noure Eddine Diagne. Pour rappel, ce projet figure sur la liste des priorités de l'Union africaine comme il avait été décidé lors de la 18ème session ordinaire des chefs d'États et de gouvernement tenue en janvier 2012 à Addis-Abeba en Éthiopie. La résolution qui en résultait portait sur le libre échange au niveau continental. Deux pôles régionaux avaient d'ailleurs été choisis pour les tests pilotes : la Cémac (Congo et Cameroun) et l'Uemoa (Sénégal, Côte d'Ivoire).

La cérémonie de Ouesso a été animée par Raymond Tounda, Ginette Arielle Ngobeke, et Casimir Patrick Illoyi Oba, respectivement, président de la chambre de commerce de Ouesso, chef de cellule procédures et déploiements au département système d'information du Guichet unique des opérations commerce extérieur du Cameroun (GUCE) et directeur administratif et financier du guichet unique des opérations transfrontalières (GUOT) de la République du Congo.

Faustin Akono

INFRASTRUCTURES

Relance des travaux de l'hôpital général de Pointe-Noire

Arrêtés suite à un malentendu entre le ministère de la Santé et celui de l'Économie forestière, les travaux de l'hôpital général de Pointe-Noire ont été relancés la semaine dernière par François Ibovi, ministre de la Santé et de la population.

La décision a fait retrouver son sourire à la population environnante. En effet, c'est dans le sixième arrondissement Ngoyo, plus précisément sur le site de Nanga, long d'une superficie de 15 hectares, que sera construit le nouvel hôpital général de Pointe-Noire. Il y a quelques semaines, le ministre de l'Économie forestière et du Développement durable, Henri Djombo, arrêta brutalement les travaux de construction de cet hôpital. Pour ce dernier, le site de Nanga, choisi par le ministère de la Santé est un périmètre de reboisement du massif forestier concédé à Eucalyptus fibre du Congo (EFC). Un site qui ne pouvait en aucun cas être spolié.

L'arrêt des travaux a cependant fait des remords auprès de la population qui s'est interrogée si une vraie collaboration existait entre les ministères, car, le 5 juin dernier, le ministre des Affaires foncières et du Domaine public, Pierre Mabiala, procédait à la remise officielle de ce site à son homologue de la Santé, François Ibovi, pour la construction du futur hôpital général. Finalement, c'est le président de la République, dernier recours dans ce genre de cas, qui a tranché en faveur des populations. L'hôpital général sera bel et bien construit.

C'est suite à cela que le ministre de la Santé et de la population est revenu à Pointe-Noire. « Le président de la République a demandé de renforcer l'offre de santé sur l'ensemble du territoire national. Cela passe en partie par la construction des infrastructures de santé sur l'ensemble du territoire national. Et la grande partie, ou la première qui va être mise en exécution, concerne la construction de douze hôpitaux généraux à raison d'un hôpital général par département », a dit François Ibovi.

Rappelons que l'hôpital Adolphe Sicé qui sert d'hôpital général dans la ville est déjà vieux de 84 ans. Devenu vétuste au fil du temps, cet hôpital ne répond plus aux normes actuelles des infrastructures qui doivent être plus spacieuses, mieux équipées et plus fonctionnelles pour le personnel et les patients.

Hugues Prosper Mabonzo

FORCE MONTANTE CONGOLAISE

Clôture de la campagne de structuration des organes intermédiaires de Pointe-Noire

Débutée le 29 juillet dernier, cette campagne s'est achevée le lundi 4 août en présence de Victor Foudi et de Juste Bernadin Gavet respectivement président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) de Pointe-Noire et 1er secrétaire de la Force montante congolaise (FMC).

S'adressant aux nouveaux responsables de la Force montante congolaise (FMC) de la ville, Juste Bernadin Gavet a donné les résultats de cette campagne : six comités d'arrondissement mis en place à Pointe-Noire suivi du comité de district de Tchiamba Nsasi. S'ajoute un conseil fédéral. Cette campagne a permis un an-

crage géographique et une représentation qui tient compte de toutes les sensibilités. « Votre arrivée à la tête de l'organisation se produit dans un contexte politique particulier, dominé par des grands rendez-vous dont le premier sera les élections locales de 2014. Être responsabilisé n'est pas un triomphe, moins encore

une victoire, il s'agit d'une confiance, d'une considération que les militants, qui sont les véritables dirigeants, vous ont témoignée. Ainsi vous avez le devoir et l'obligation de vous en montrer dignes et vous considérer comme les dirigeants de tous les jeunes du Parti congolais de travail (PCT) du département de Pointe-Noire, conformément à vos responsabilités. Vous êtes dirigeants de la FMC dans toute sa diversité et non des lobbys individualistes, des groupes d'intérêt ou des fragments régionalistes », a-t-il déclaré. Victor Foudi a expliqué que « Rien ne sera gratuitement donné aux membres du PCT et à ceux de la FMC. Tout doit se gagner avec l'effort constant et quotidien. La FMC a besoin de tous les jeunes... » Batchi Bacher, premier secrétaire fédéral de la FMC-Pointe-Noire a évoqué « L'implication des anciens membres du PCT dans la tenue et la réussite de cette campagne ».



Photo Adiac: Juste Bernadin Gavet, au centre s'adressant aux responsables et membres de la FMC de Pointe-Noire

Séverin Ibara

JOURNÉES PORTES OUVERTES

Le public découvre le savoir-faire des femmes tradithérapeutes

« Je suis comblée, les journées portes ouvertes ont répondu à nos attentes. On ne s'y attendait pas, les femmes tradithérapeutes ont répondu massivement à l'événement », a déclaré Antoinette Mbikani, présidente de l'Association des femmes tradithérapeutes du Congo (AFTC), à l'occasion des journées portes ouvertes organisées par son association du 26 au 31 juillet dans l'enceinte de la mairie de l'arrondissement 3 Tié-Tié.

Ouverte et clôturée par Guy Edmond Loemba, administrateur maire de Tié-tié, ces journées ont été marquées par plusieurs activités parmi lesquelles, une exposition qui a permis au public de découvrir les différents produits proposés par les femmes tradithérapeutes de la ville. Outre cette découverte, ladite exposition a eu aussi pour but, de permettre l'identification des faiblesses liées à la préparation et à la conservation des plantes médicinales et autres produits. « Lorsque nous avons fait le tour de table, nous nous sommes rendus compte qu'il y a un problème de conservation et de présentation des produits et des plantes médicinales, sur récolte et l'étalage de ces plantes

dans les étagères », a-telle expliqué.

Pour aider les tradithérapeutes à remédier à ces aspects, des ateliers de formation ont été organisés pendant les journées portes ouvertes. Ceux-ci ont porté, entre autres, sur l'importance de l'emballage et du conditionnement des produits et sur les stratégies de communication et marketing de l'AFTC. « Nous voulons avoir nos stratégies et nos outils à nous », a indiqué la présidente de l'association. Toujours dans l'optique de corriger les aspects négatifs constatés (mauvaise présentation et conservation des produits) et améliorer la qualité des produits, il a été décidé de la mise en place d'un programme par l'AFTC en partenariat avec la Chambre de commerce de la ville, le ministère de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé, (Oms) ainsi que d'autres partenaires. D'où ces explications d'Antoinette Mbikani : « Notre préoccupation est d'emmener les tradithérapeutes à comprendre l'importance de leur savoir, les ramener vers la raison, les exhorter à mettre du sérieux dans leur activité »

Selon elle, le succès des journées portes ouvertes vient aussi

de l'implication des professionnels de la médecine conventionnelle : « Les journées portes ouvertes ont été une véritable réussite. Il y a eu un feedback entre les médecins tradithérapeutes et ceux de la médecine conventionnelle. » Cette collaboration a aussi permis aux tradithérapeutes d'être instruits sur les signes cliniques de la paralysie flasque aigue, une maladie pour laquelle ils sont souvent contactés. Cela, grâce à une présentation faite par le docteur Ngala du secteur opérationnel N°8 de Pointe-Noire.

En somme, les journées portes ouvertes ont été une véritable école comme l'a expliqué Marie Diembé, membre de l'AFTC : « Nous avons appris beaucoup de choses sur l'emballage et le conditionnement des produits par exemple. Nous avons enregistré des ruptures de stocks la demande a été forte. Le public est venu nombreux et on ne s'y attendait pas. »

Les prochaines journées portes ouvertes qui interviendront l'année prochaine, permettront de voir si les notions acquises par les tradithérapeutes au cours de cette activité sont effectivement appliquées.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ORDRE PUBLIC

Quel sort pour les églises illégales ?

Cela fait un mois déjà que le maire de Pointe-Noire, Roland Bouiti Viaudo, ordonnait aux responsables des églises illégales de se conformer à la loi. Faute de quoi, « Les lieux de culte construits en matériau précaire ainsi que ceux qui n'ont pas de récépissé seront fermés parce qu'ils ne répondent pas aux dispositions prévues par les textes », promettait alors, Roland Bouiti Viaudo.

On se rapellera qu'un délai de 15 jours, à compter du 31 juin, avait été accordé aux responsables d'églises pour se mettre en règle. Malheureusement, jusqu'aujourd'hui, plusieurs églises considérées comme illégales continuent d'exercer leurs activités

culte ont été recensés avec, notamment, les informations sur le type de matériaux utilisés pour leur construction, leurs adresses, la photocopie de leur récépissé et l'identité du responsable.

Le constat fait est que nombreuses de ces églises sont

« ceux qui prêchent la bonne nouvelle savent qu'ils ont obligation d'être exemplaires et cela passe aussi par le respect des lois, les maisons ne peuvent pas en même temps servir d'habitations et de lieux de culte », a précisé le maire de la ville. Concernant les nuisances sonores, le message du maire était expressif : « les textes sont clairs, les églises qui continueront à produire des nuisances sonores seront fermées ».

Selon les enquêtes menées par les chefs de quartiers, plusieurs églises sont tenues par des sujets de la RDC, d'Angola, de France, du Mali, du Nigéria, de Côte d'Ivoire, du Rwanda, d'Espagne ou du Sénégal.

La même enquête révèle que nombreux parmi ces «hommes d'églises» seraient en situation irrégulière et profitent de la couverture de quelques nationaux. « Beaucoup de lieux sont maintenant animés par des nationaux alors que la réalité est tout autre. Nous prendrons des décisions sévères à l'endroit des nationaux qui prêtent leurs noms pour couvrir un quelconque pasteur n'ayant pas de titre de séjour », avait encore promis le maire.

Hugues Prosper Mabonzo



sans être inquiétées. Afin de réglementer ce domaine, le maire de la ville avait demandé aux chefs de quartiers de recenser toutes les églises qui se trouvent dans leurs zones de compétences. C'est ainsi que paroisses, temples, mosquées, salles de royaume et tout autre lieu de

construites en matériau semi durable et périssable. Certaines exercent leurs activités à ciel ouvert, d'autres dans des hangars ou avec des bâches. Pire encore, certaines habitations ont été transformées en lieux de culte, le soir, avec pour conséquence les nuisances sonores.

ÉLIMINATOIRES COUPE D'AFRIQUE CADET

Un week-end sombre pour le football congolais

Après l'élimination des Diables rouges seniors par le Rwanda, les cadets congolais ont été aussi privés du troisième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie le 3 août au Complexe sportif de Pointe-Noire à l'issue de l'épreuve des tirs au but par les cadets égyptiens, 9 tirs au but à 7.



Diables Rouges cadets

Les Diables rouges cadets ne seront pas au Niger en 2015, éliminés par les Égyptiens lors du deuxième tour des éliminatoires de la Can-cadets. Battus lors du match aller en Égypte, 1-0, les Diables rouges avaient la mission de rétablir l'équilibre avant de doubler la mise.

Consignes respectées pour ces jeunes qui ont bien abordé la rencontre avec détermination en scarrant dès la 8^e minute grâce à Image Gilson Vindou. À un but à zéro, les deux équipes étaient à égalité parfaite. Les Congolais ont continué sur le même rythme en créant deux autres occasions de but, à la 12^e minute par Lonreve Saira Issambet Gassama et à la 34^e par Image Gilson Vindou. De vaines tentatives qui n'ont pas trouvé le cadre d'Ahmed Mohamed, le gardien égyptien. À la reprise, les Égyptiens ont essayé de maîtriser le jeu pendant 10 minutes mais la défense congolaise était restée vigilante. La poignée de public et le ministre des Sports, Léon Alfred Opimbat, présents au stade n'ont pas réussi à pousser les cadets à la victoire.

Au terme du temps réglementaire, les arbitres ont dû décider des tirs au but pour séparer les deux équipes. Sauf que l'égalité a persisté après la première série des tirs au but, soit 5 tirs partout. Au terme de la deuxième série, C'est le sort des Congois qui était scellé. Score final 9 tirs réussis pour les Égyptiens contre 8 pour les Congolais qui, du coup, rejoignent leurs aînés battus la veille.

À l'issue du match, l'entraîneur adjoint de l'équipe cadet, Basile Ekariki, a reconnu que c'est la loi du sport qui veut que le meilleur gagne. « Ces enfants ne doivent pas être abandonnés. Nous devons continuer à travailler pour l'avenir car ce sont eux qui seront les juniors. Nous avons rattrapé notre retard en gagnant sur le terrain et les égyptiens nous ont battu aux tirs au but », a-t-il dit ajoutant que les tirs au but c'est une autre spécialité. Dans tous les cas, comme l'a dit un commentateur : « Il s'agit d'un week-end sombre pour le football congolais. »

Quel sort pour les Diables rouges juniors le 17 août prochain ?

Les Diables rouge junior, seule équipe restée dans la course des éliminatoires de la CAN Sénégal 2015 reçoivent l'Égypte le 17 août au Complexe sportif de Pointe-Noire. La fédération congolaise de football entend accompagner l'équipe pour éviter une troisième élimination. « En tant que responsable de la fédération, nous ne pouvons pas nous voiler la face. Nous allons mettre la main dans la pâte au lieu de regarder à distance. Nous avons certes un centre de formation qui est l'ossature de notre équipe mais nous allons voir comment faire pour renforcer cette équipe des juniors avec certains meilleurs qui n'étaient pas dénichés », a indiqué le vice-président de la Fécofoot, Jean-Paul Fouani. Lors du premier tour, le Congo avait éliminé l'équipe nigérienne.

Charlem Léa Legnoki

ARTS MARTIAUX

Les karatékas se préparent pour le championnat d'Afrique

Les Diables rouges seniors de la discipline sont à Ignyé, dans le département du Pool, pour un travail d'affûtage avant de s'envoler pour la compétition qui se disputera du 10 au 16 août à Dakar au Sénégal.

Les karatékas congolais n'envisagent pas faire piètre figure au championnat d'Afrique de la discipline qui pointe à l'horizon. Ils sont plutôt déterminés à défendre valablement les couleurs du pays dans cette compétition continentale à laquelle près d'une trentaine de pays sont attendus. Pour plus de concentration dans les réglages techniques, les Diables rouges se sont retranchés à Ignyé. Kata et kumité, tous les aspects sont passés au peigne fin. « *Nous faisons un travail d'affûtage. (...) L'objectif est de se faire de l'or* », a indiqué Me Fiston Moussa, l'un des entraîneurs de l'équipe nationale.

Les Diables rouges de karaté vont donc compétir dans la catégorie sénior des versions hommes et dames. Les combats, qui opposeront les athlètes des pays attendus, auront lieu au

stade Marius Ndiaye de Dakar. Face à leurs adversaires, les Congolais n'auront pas la tâche facile. Ils en sont conscients. Mais ils sont aussi décidés de terminer leur course à la première marche du podium pour annoncer le retour du karaté congolais sur la scène continentale. « *C'est une équipe qui travaille avec beaucoup d'ardeur depuis la mise en place de la nouvelle fédération. Les athlètes ont du talent pour atteindre les objectifs fixés par la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama)* », à en croire Me Moussa.

C'est donc avec un esprit revanchard que les karatékas congolais aborderont cette compétition. D'autant plus que l'année passée en Tunisie, les cadets et les juniors se sont contentés de deux médailles de bronze. Au championnat du monde en Espagne, pour les athlètes des mêmes catégories, la moisson n'était pas bonne. Cette fois-ci, les seniors souhaitent faire oublier au public sportif national, les contre-performances des cadets et des juniors qui ont, sans



Une séance d'entraînement des karatékas

nul doute manqué d'expérience. Puisqu'avant la mise de l'actuel bureau de la Fécoka-Ama, ils n'avaient pas les compétitions dans les jambes. Aujourd'hui, il n'en est plus le cas, les Diables rouges seniors n'ont donc pas de raison d'échouer au championnat d'Afrique. Ils ont plutôt

l'obligation des résultats. Pour rappel, lors de la préparation des cadets et des juniors pour la compétition en Tunisie, le président de la Fécoka-Ama, Dominique Ondzé dit Doukaye, interpellait les karatékas sélectionnés : « (...) *Je ne suis pas un président des défaites* »,

disait-il. Autant dire que les Diables rouges doivent porter haut l'étendard du pays, en commençant par le championnat d'Afrique à Dakar du 10 au 16 août 2014. Le public sportif garde son mal en patience, croise ses doigts en attendant les médailles.

Rominique Nerplat Makaya

RCA

Le Premier ministre démissionne

André Nzapayeke a annoncé le 5 août sa démission et celle de son gouvernement. Cette décision est en accord avec l'esprit des conclusions de la concertation intercentrafricaine tenue du 21 au 23 juillet dernier à Brazzaville.

En poste depuis le 25 janvier, le Premier ministre de la transition centrafricaine a remis sa démission à la présidente, Catherine Samba-Panza. Cette décision vient deux semaines après la tenue à Brazzaville, du forum de réconciliation intercentrafricain.

Rappelant l'esprit de l'accord de cessation des hostilités signé lors de cette rencontre, Catherine Samba Panza avait préconisé, à plusieurs reprises, le réaménagement du gouvernement « sur des critères de technocratie, de région et de compétence, mais qui intègrent aussi la dimension politique et les nouvelles données issues du forum de Brazzaville ».

La veille de cette annonce, des manifestations avaient été organisées par divers mouvements et associations en faveur du gouvernement. Les acteurs de ces marches, l'Organisation des femmes centrafricaines, l'Association pour la paix et le développement, le Conseil national de la jeunesse et l'Association Masseka Londo entendaient dénoncer le projet de formation d'un nouveau gouvernement.

Lundi, en mi-journée, ils ont tenu des sit-in devant la primature et le siège de la force africaine Misca. Les initiateurs de ces sit-in ont surtout dénoncé les pressions extérieures, notamment celles du Tchad, dans la gestion de la crise centrafricaine.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

DOMAINE DE L'ÉTAT

Des grincements de dents chez les occupants de l'usine de Kinsoundi

C'est depuis 1993 que des centaines de familles s'étaient installées dans l'ancienne usine Sotexco au quartier Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville. La décision du directeur général de la police, Jean-François Ndengué, leur demandant de libérer les lieux dans un délai de quinze jours fait grincer des dents.

Cet ultimatum de quitter les lieux avant le 15 août vient en réponse à l'insécurité grandissante constatée au sein de l'ancienne usine, qui serait devenue un repaire des bandits. En effet, ces derniers mois, les occupants assistent, impuissants- au pillage de tôles et d'autres pièces abandonnées à l'intérieur d'anciens bâtiments.

Depuis 21 ans, une vie s'est développée sur ce site où se pratiquent aussi toutes sortes de petits métiers. Une vie que les uns et les autres sont contraints d'abandonner. La décision des pouvoirs publics suscite des regrets et des grincements de dents certes, mais les plus lucides expriment leur reconnaissance pour avoir vécu gratuitement pendant des années. Intérogées, certaines personnes disent avoir déjà trouvé des solutions de logement alors que

certaines vivent encore dans l'angoisse d'une recherche infructueuse. Selon nos investigations, de vieilles personnes abandonnées par leur famille seraient plus inquiètes. On n'imagine pas ce qu'elles deviendront après le 15 de ce mois. C'est le cas qu'évoque Diack Tyler, qui a rejoint sa mère depuis 1997. « *J'ai longtemps vécu à Pointe-Noire et c'est seulement depuis deux ans que suis venu vivre aux côtés de ma maman, célibataire. Après l'UTS j'irai vivre chez mon père que je ne connais pas assez bien mais je m'inquiète pour ma mère qui n'a pas encore trouvé où aller* », explique-t-il.

L'ultimatum se rapproche aussi pour Pierre, fonctionnaire de l'État congolais qui y a passé vingt ans. Lui-même ne s'explique pas comment il a pu tenir : « *J'avais commencé à*

construire et au niveau où les travaux se trouvent, je compte vite quitter les lieux et m'installer chez moi à Sangolo. Je souhaite seulement que l'usine ne soit pas abandonnée afin de ne pas permettre à des malfaiteurs de trouver un immense refuge ».

La mise en garde d'expulsion est chaque jour relayée par les policiers proches du lieu. ce qui ne donne pas finalement de répit à ceux qui auraient bien souhaité que les choses se passent autrement. Patrick lui a toujours vécu hors des murs de l'usine mais à l'intérieur toute sa famille (papa, maman et grands-frères) ont occupé les lieux depuis longtemps. Aujourd'hui, il a réussi à trouver une maison en location pour sa vieille mère devenue veuve. « *C'est un lieu qui va rester dans mes souvenirs surtout parce que j'y ai pleuré mon père. Mon souci c'est l'après. Ce milieu est vaste et si des bandits aujourd'hui perturbent la quiétude des actuels occupants, demain ce sera pire !* ».

Luce Jennyfer Mianzoukouta